

RAPPORT DE GESTION 2016



**Banque Cantonale
de Fribourg**

simplement ouvert

RAPPORT DE GESTION 2016
124^{ÈME} RAPPORT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
PRÉSENTÉ AU GRAND CONSEIL

simplement ouvert

LA BANQUE CANTONALE DE FRIBOURG (BCF) EN BREF

ANNÉE DE FONDATION 1892

STATUT JURIDIQUE Personne morale de droit public distincte de l'Etat

BUTS

- _ Contribuer au développement de l'économie du canton
- _ Pourvoir aux besoins financiers de la population et lui fournir la possibilité de placements sûrs de son épargne et de ses capitaux
- _ Procurer des ressources financières au canton

CAPITAL DE DOTATION 70 millions de francs fournis par l'Etat

GARANTIE DE L'ÉTAT La totalité des engagements financiers sont garantis par l'Etat

EFFECTIF 372 emplois à temps complet

(selon la directive de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers - FINMA)

RÉSEAU La banque a son siège à Fribourg, elle compte 28 succursales dont une en ligne

COLLABORATIONS

- _ Association suisse des banquiers (ASB)
- _ Union des banques cantonales suisses (UBCS)
- _ Centrale de lettres de gage des banques membres de l'UBCS
- _ SIX Interbank Clearing AG
- _ EuroSIC
- _ Fondation pour le troisième pilier BCF - Epargne 3
- _ Fondation libre-passage de la BCF
- _ Caleas SA
- _ Capital Risque Fribourg
- _ GENILEM
- _ SIX Group SA
- _ Aduno

ADRESSE

BCF / Bd de Pérolles 1 / case postale / 1701 Fribourg
Tél: 0848 223 223 / Fax: 026 350 77 09 / www.bcf.ch

BILAN 2016 - 2006 (en milliers de francs)

	2016 (PCB)	2006 (DEC)
Total du bilan	21'560'833	9'296'136
Prêts à la clientèle	17'124'002	8'300'993
Dépôts de la clientèle	12'627'799	6'526'616
Fonds propres (après répartition)	1'776'580	860'774

RÉSULTATS 2016 - 2006 (en milliers de francs)

	2016 (PCB)	2006 (DEC)
Total des produits	255'709	198'869
Total des charges	91'250	73'622
Résultat opérationnel	158'502	104'779
Bénéfice de l'exercice	123'687	74'748

**Versements au canton,
aux communes et aux paroisses**

65 millions

22 millions

Note:

PCB = Prescriptions Comptables pour les Banques
DEC = Directives d'Etablissement des Comptes



LES SPORTS PEU CONNUS PRATIQUÉS DANS LE CANTON

Depuis 2003, la BCF choisit un thème photographique original sur le canton pour illustrer son rapport de gestion. Ce thème démontre les valeurs d'ouverture et de proximité qui caractérisent la banque. Depuis les gares en 2003, le rapport de gestion a ainsi été l'occasion de présenter les succursales (2004), les chapelles (2005), les cours d'eau (2006), les châteaux-forts (2007), les cafés (2008), les ateliers d'artistes (2009), les salles de spectacle (2010), les artisans (2011), les apprentis (2012), la vie dans les abbayes, monastères et couvents (2013), les artisans des métiers de bouche (2014) et les manifestations populaires en 2015.

Cette année, le photographe Frédéric Marro a parcouru les terrains de jeu, les salles de sport, les plans d'eau et les ronds de sciure pour saisir des moments clés de sports moins connus, mais qui tous sont pratiqués régulièrement dans le canton. Accompagnés de textes de Mme Erika Decorges, les pages photographiques de ce rapport représentent l'effort, mais également l'enthousiasme nécessaires à la pratique de ces sports. La BCF tient à remercier les clubs et associations qui permettent de faire découvrir à un large public des activités sportives peu connues.

SOMMAIRE DU RAPPORT DE GESTION 2016

LA BANQUE CANTONALE DE FRIBOURG (BCF) EN BREF _____	3	COMMENTAIRES DES COMPTES 2016 _____	39
LES SUCCÈS _____	6	Bilan _____	39
ORGANIGRAMME AU 01.01.2017 _____	7	Actifs _____	40
MESSAGE DES PRÉSIDENTS _____	11	Passifs _____	41
GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE _____	12	Compte de résultat _____	43
ORGANES AU 31.12.2016 _____	12	Répartition du bénéfice _____	45
CONSEIL D'ADMINISTRATION _____	12	ÉTATS FINANCIERS ANNUELS 2016 _____	50
COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION _____	13	Bilan au 31 décembre 2016 _____	50
AUDIT INTERNE _____	14	Compte de résultat de l'exercice 2016 _____	52
ORGANE DE RÉVISION _____	14	Tableau de financement au 31 décembre 2016 _____	54
DIRECTION GÉNÉRALE _____	14	Présentation de l'état des capitaux propres _____	55
STRUCTURE OPÉRATIONNELLE AU 01.01.2017 _____	15	ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS _____	58
UN AN DANS LA BANQUE _____	18	Commentaires relatifs à l'effectif du personnel et à l'activité _____	58
DIRECTEURS RÉGIONAUX _____	19	Principes comptables et d'évaluation _____	58
LES NOUVEAUTÉS _____	20	Gestion des risques _____	61
RESPONSABILITÉ ÉCONOMIQUE _____	20	Informations se rapportant au bilan _____	65
BILAN SOCIAL _____	21	Informations se rapportant aux opérations hors bilan _____	87
UN AN DANS LA VIE DE NOS COLLABORATEURS _____	24	Informations se rapportant au compte de résultat _____	87
LA FONDATION DU CENTENAIRE _____	31	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES _____	90
UN AN DANS LA VIE D'UNE BANQUE ENGAGÉE _____	34	RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION _____	99
SIGNATURES AUTORISÉES AU 01.01.2017 _____	37		

IMPRESSUM

Photos thème: Frédéric Marro
 Photos portraits: Charly Rappo
 Réalisation: RMG Design, Fribourg
 Impression: Imprimerie St-Paul, Fribourg
 Papier: certifié FSC
 Brochage: Schumacher SA, Schmitten
 © 2017 BCF tous droits réservés.

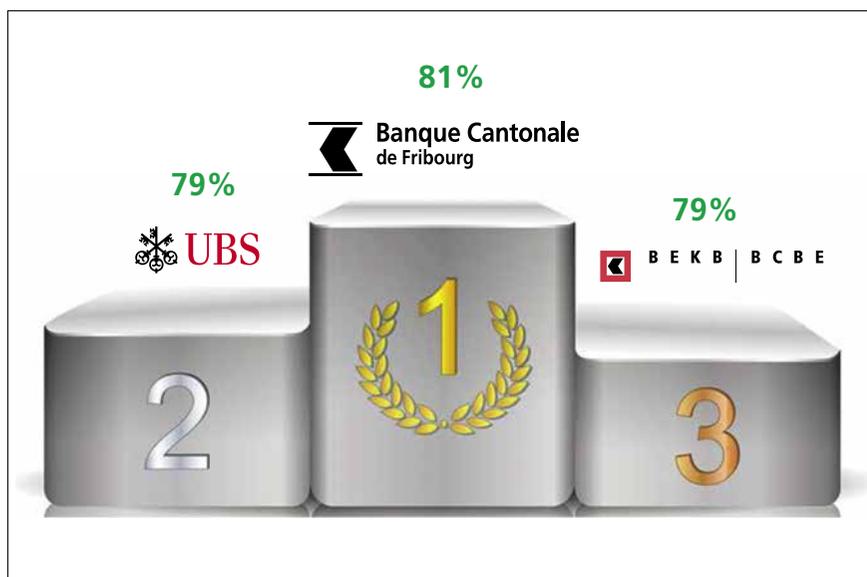


LES SUCCÈS

1^{ÈRE} PLACE SERVICE LINE FINANCIER

En 2016, un benchmark du diagnostic de l'accueil téléphonique Service Line a été réalisé auprès de 8 établissements bancaires en Suisse, sur la base de 5 scénarios différents. Le Service Line de la BCF arrive en tête de ce benchmark avec une satisfaction globale proche de 81%. Lors des années précédentes, les résultats sur le feedback de nos clients en 2014 ou les appels mystère en 2013 avaient donné des résultats similaires.

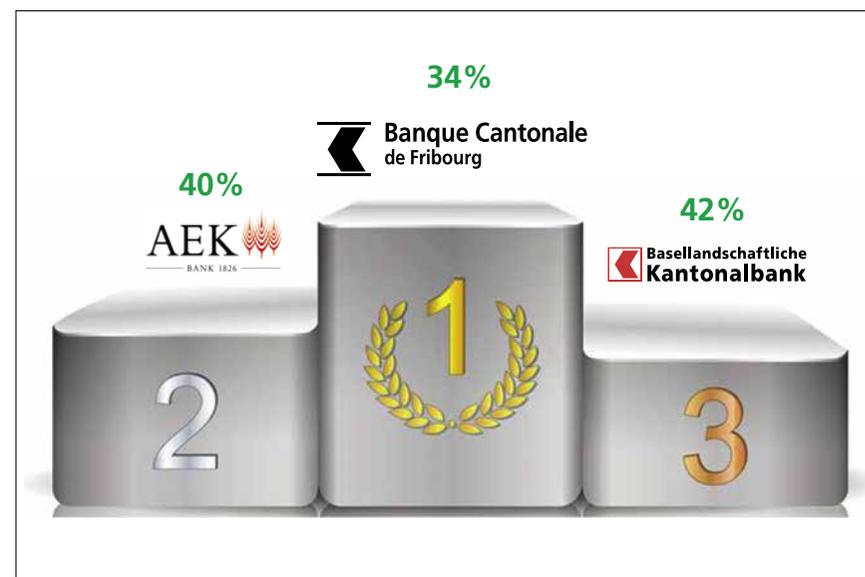
La BCF est fière de son Service Line qui garde toujours une excellente qualité.



LA BCF – LA BANQUE LA PLUS EFFICACE

La « Retail Banking-Studie Schweiz 2016 » de la Haute Ecole de Lucerne confirme la BCF comme la banque la plus efficace de Suisse. Le Cost/Income Ratio (CIR) est l'indicateur utilisé pour mesurer l'efficacité et la productivité des banques. Plus il est bas, plus la banque est efficace, la moyenne des banques de détail se situant à un ratio de 58%. La BCF occupe depuis plusieurs années la première place de cette étude, elle présentait en 2015 un CIR de 34%.

Grâce à une culture de gestion des coûts maîtrisée, la BCF continue donc à être la banque de détail la plus efficace de Suisse.



ORGANIGRAMME AU 01.01.2017

CONSEIL D'ADMINISTRATION



**PRÉSIDENT
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**
Albert Michel



Dominique Jordan Perrin



Thomas Bachmann



Markus Meuwly
jusqu'au 31.05.2017



Alex Geissbühler
dès le 01.06.2017



Georges Godel



Paul Such



Yves Riedo

AUDIT INTERNE



Pierre-Alain
Angeretti

DIRECTION GÉNÉRALE



**PRÉSIDENT
DE LA
DIRECTION
GÉNÉRALE**
Edgar Jeitziner



RÉSEAU
Anne Maillard



MARCHÉ
Denis Galley



SUPPORT MARCHÉ
Cédric Yerly



IT ET SERVICE
François Briguet





Deltaplane

S'élaner depuis un pré en pente, enfiler ses jambes dans le sac suspendu sous la voile et voler. Non pas assis dans un fauteuil, mais à plat ventre, la tête en avant, comme les oiseaux. Plus rapide et permettant de voler plus longtemps que son cousin le parapente, le deltaplane conserve ses adeptes dans le canton de Fribourg, principalement sur le site de Grandvillard réputé pour ses vols durant les après-midis d'été, qui permettent de survoler la verte Gruyère en tutoyant les buses, les milans et peut-être même un aigle royal. La sensation de liberté n'a d'égale que l'appréhension du premier atterrissage, si possible sans piquer du nez.



MESSAGE DES PRÉSIDENTS



ALBERT MICHEL

EDGAR JEITZINER

De nombreux chefs d'entreprise ont le sentiment d'être des hamsters dans leur roue. Plus vite ils courent, plus vite tourne la roue. Mais en vérité, est-ce les patrons qui font tourner cette roue géante du changement ou sont-ils entraînés par elle? Une chose est certaine, rien n'est permanent sauf le changement. Les idées nouvelles, les intuitions, les défis relevés, le dynamisme,

la flexibilité et l'envie de se surpasser, font évoluer la Banque Cantonale de Fribourg (BCF) et lui permettent de rester compétitive. Elle réalise, en 2016, pour la vingt-troisième année consécutive, des résultats records.

Les modifications de la loi adoptée par le Grand Conseil en juin 2016 ont permis de fixer les métiers des membres du conseil d'administration (CA) et de dépolitiser la banque. Selon l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), « l'organe responsable de la haute direction dispose dans sa globalité des compétences de gestion suffisantes ainsi que des connaissances techniques et de l'expérience nécessaires dans les secteurs bancaire et financier. Il doit être composé de manière suffisamment diversifiée afin que, outre les principaux champs d'activités, tous les autres domaines centraux tels que la finance et la comptabilité ainsi que la gestion des risques soient représentés avec les compétences requises ». Le CA qui comprend 4 nouveaux membres remplit toutes ces conditions.

Un changement est également intervenu au sein de la direction générale. Vu son fort développement et les exigences de la FINMA, la banque a dû adapter son organisation. Les cinq membres qui forment la nouvelle direction générale disposent, en tant qu'organe collectif et en tant que responsables de différentes fonctions, des compétences de gestion, des connaissances techniques ainsi que de l'expérience suffisante pour assurer la gestion opérationnelle de la banque.

La digitalisation des opérations et des processus amène un changement profond dans le traitement de nos activités. Cette digitalisation a permis de mettre sur le

marché l'hypothèque en ligne FRiBenk. Cette offre est destinée aux personnes privées souhaitant soit acquérir un bien immobilier existant, soit prolonger une hypothèque sur leur maison ou leur appartement. Le Mobile Banking permet aux clients de digitaliser et de simplifier le traitement de leurs opérations de paiement. Pour compléter sa gamme de produits et offrir à l'ensemble de sa clientèle une solution d'investissement dans le marché des actions suisses, la banque a créé son premier fonds de placement BCF/FKB (CH) Equity Switzerland. Ces trois projets, parmi les 40 réalisés, illustrent bien le changement permanent de nos activités.

L'évolution de la réglementation dans la branche est devenue une constante et de nombreuses modifications seront à implémenter dans les années à venir. Le prix à payer pour respecter ces normes et règles est élevé.

Aucun changement par contre n'est à signaler au niveau de la marche des affaires. La banque continue d'établir des records. Tant le bilan que les résultats opérationnels et nets sont en augmentation. Le résultat opérationnel augmente de 5,9 millions de francs à 158,5 millions de francs. Le résultat net atteint 123,7 millions de francs et le bilan progresse de 937 millions de francs à 21,6 milliards de francs. Au niveau total du bilan, la BCF se classe 2^{ème} en Suisse romande après la Banque Cantonale Vaudoise et devant la Banque Cantonale de Genève.

La banque s'est fixée des objectifs ambitieux pour 2017. Elle peut compter sur des collaborateurs motivés et qualifiés, sur une structure souple et des processus adaptés au marché. Elle veut poursuivre en développant encore son image de banque de proximité, à l'écoute de ses clients et des besoins de l'économie. Pour réussir, il faut investir du temps et bâtir des relations de confiance durables. Les rapports humains ne se construisent pas simplement sur l'efficacité.

Enfin, le conseil d'administration et la direction générale expriment toute leur gratitude à tous nos clients pour leur fidélité et leur confiance. Ils remercient aussi toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs pour leur engagement, leurs compétences et pour les succès obtenus en 2016.

ALBERT MICHEL

Président du conseil d'administration

EDGAR JEITZINER

Président de la direction générale

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Le gouvernement d'entreprise désigne l'ensemble des principes qui visent à instaurer un rapport équilibré et transparent entre les tâches de direction et de contrôle. Le Code suisse de gouvernement d'entreprise s'adresse aux sociétés émettrices. Il propose une ligne de conduite et formule des recommandations. Chaque société conserve la possibilité de développer ses propres principes d'organisation.

La BCF, de par son statut de personne morale de droit public, n'est pas assujettie au Code suisse de gouvernement d'entreprise. En entreprise responsable, elle a décidé d'appliquer certaines de ses recommandations.

ORGANES AU 31.12.2016

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT

- _ **Albert Michel (4)**, 1948, Avry-devant-Pont. Entré en fonction le 01.01.2012. Echéance du mandat le 31.05.2020. A fonctionné comme président de la direction générale du 01.01.1993 au 31.12.2011.

VICE-PRÉSIDENT

- _ **Markus Meuwly (3)**, 1965, Tavel, avocat. Entré en fonction comme membre du conseil d'administration le 01.06.2005 et comme vice-président le 01.07.2016. Echéance du mandat le 31.05.2017.

MEMBRES

- _ **Solange Berset (6)**, 1952, Belfaux, consultante. Entrée en fonction le 01.06.2004. Echéance du mandat le 31.12.2016.
- _ **Markus Ith (7)**, 1972, Morat, consultant. Entré en fonction le 01.06.2004. Echéance du mandat le 31.12.2016.
- _ **Jean-Louis Romanens (5)**, 1952, Sorens, directeur Fidustrust Gestion & Conseils SA. Entré en fonction le 01.06.2004. Echéance du mandat le 31.12.2016.
- _ **Georges Godel (2)**, 1952, Ecublens FR, Conseiller d'Etat - directeur des finances. Entré en fonction le 01.06.2012. Echéance du mandat le 31.05.2020.
- _ **Yves Riedo (1)**, 1968, Oberschrot, directeur Axalta Treuhand AG. Entré en fonction le 01.10.2015. Echéance du mandat le 31.05.2020.



ÉLECTION ET DURÉE DU MANDAT

Selon l'article 20, al. 1, 4 et 5 de la loi sur la Banque Cantonale de Fribourg, le conseil d'administration est composé de sept membres. Trois membres sont nommés par le Grand Conseil, trois par le Conseil d'Etat et un par le conseil d'administration lui-même. Les membres nommés par le Conseil d'Etat et le Grand Conseil le sont sur la proposition d'un comité de sélection régi par les articles 27 et 28 de la loi.

Ce comité, chargé de proposer au Grand Conseil et au Conseil d'Etat des candidats au poste de membre du CA, est composé de sept membres, soit quatre membres du Grand Conseil, deux membres du conseil d'administration, dont le président de ce conseil, et un membre du Conseil d'Etat.

Le comité de sélection est présidé par le président du conseil d'administration.

Les membres du conseil d'administration sont nommés pour une période de quatre ans au plus. Ils sont rééligibles, mais la durée de leur mandat ne peut excéder douze ans. Pour le président, la limite de la durée totale de son mandat est fixée à seize ans s'il a siégé en simple qualité de membre durant au moins les quatre premières années de son mandat.

COMPÉTENCES

Les compétences du conseil d'administration sont réglées à l'article 25 de la loi sur la BCF. Le conseil d'administration assume la direction supérieure et la surveillance générale de la banque. Il arrête les principes généraux de la politique.

Il a notamment les attributions suivantes :

- _ il adopte le règlement général et adopte les règlements internes;
- _ il nomme le président de la direction générale, les directeurs, les directeurs adjoints, les directeurs de succursales de région, les sous-directeurs, le chef de l'audit interne et les auditeurs; il fixe leur traitement initial et peut prononcer leur révocation. Il nomme également les fondés de pouvoir et désigne par ailleurs les membres de la direction générale;
- _ il approuve l'organisation générale de la banque;
- _ il décide de l'ouverture ou de la suppression des succursales;
- _ il décide de la politique salariale et des indemnités des organes;
- _ il décide de l'achat et de la vente d'immeubles à l'usage de la banque, ainsi que des travaux d'entretien et de rénovation d'immeubles qui dépassent le montant fixé par le règlement général;
- _ il décide de la prise de participation à des entreprises publiques ou privées;
- _ il adopte le budget général et il arrête les comptes annuels et le rapport de gestion;
- _ il prend régulièrement connaissance des octrois de crédits de la direction générale, des rapports de l'organe de révision bancaire et de l'audit interne ainsi que des situations financières trimestrielles;
- _ il fixe les compétences en matière de crédits.

ORGANISATION INTERNE

Le président convoque le conseil d'administration chaque fois que les circonstances l'exigent, en règle générale une fois par mois mais au moins huit fois par année. Le conseil d'administration peut prendre une décision valable s'il réunit au moins quatre membres. En 2016, les indemnités versées aux membres se sont élevées à 870'900 francs.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En plus des séances plénières, le conseil d'administration s'organise en comités spéciaux, selon l'art. 26 al. 2 de la loi sur la BCF.

COMITÉ D'AUDIT

COMPOSITION ET DURÉE DU MANDAT

Le comité se compose de trois membres au minimum, selon l'art. 3.8.2 du règlement général de la BCF. Ils sont nommés pour une période de quatre ans. Ils sont rééligibles, mais la durée de leur mandat ne peut excéder douze ans. Le comité est composé de Messieurs Jean-Louis Romanens (président), Markus Ith (vice-président), Markus Meuwly (membre) et Yves Riedo (membre suppléant).

ACTIVITÉS

Basées sur les directives de la FINMA, les activités sont définies dans le règlement du comité d'audit.

COMITÉ DE RÉMUNÉRATION

COMPOSITION ET DURÉE DU MANDAT

Le comité se compose de trois membres. Ils sont nommés pour une période de quatre ans. Ils sont rééligibles, mais la durée de leur mandat ne peut excéder douze ans. Le comité est composé de Messieurs Albert Michel (président), Jean-Louis Romanens (vice-président) et Georges Godel (membre).

ACTIVITÉS

Le comité de rémunération fixe la politique générale de rémunération ainsi que les salaires des membres de la direction générale et du responsable de l'audit interne.

AUDIT INTERNE

- _ Pierre-Alain Angeretti, auditeur responsable
- _ Pierre-Yves Jonin, Alexandre Hofmann, Nicolas Magnin, auditeurs
- _ Léna Buob, auditrice assistante

TÂCHES

L'audit interne, indépendant de la direction générale, est subordonné directement au conseil d'administration. Disposant d'un droit d'examen illimité à l'intérieur de la banque, il est chargé d'effectuer des révisions régulières portant sur toute l'activité bancaire. L'audit interne, qui remplit les critères de qualité professionnelle de l'ASAI (Association suisse d'audit interne), collabore avec la révision externe dans le sens des dispositions de la loi bancaire.

ORGANE DE RÉVISION

BDO SA

Nommé par le conseil d'administration le 25 juillet 2008.

DIRECTION GÉNÉRALE

PRÉSIDENT

- _ Edgar Jeitziner (3), 1958, Fribourg, depuis le 01.01.2012. Membre de la direction générale depuis le 01.01.2003.

MEMBRES

- _ François Briguet (5), 1963, Corminboeuf, entré en fonction le 01.09.2016.
- _ Denis Galley (2), 1965, Bulle, entré en fonction le 15.06.2009.
- _ Anne Maillard (4), 1969, Marly, entrée en fonction le 01.01.2017.
- _ Cédric Yerly (1), 1975, Charmey, entré en fonction le 01.01.2017.

COMPÉTENCES

Les compétences de la direction générale sont précisées à l'article 33 de la loi sur la BCF. Elle dispose notamment des attributions suivantes :

- _ elle est chargée de pourvoir à la bonne marche de l'établissement, à son développement et au maintien de l'unité dans la gestion des affaires;
- _ elle émet les préavis sur les affaires à soumettre au conseil d'administration;
- _ elle fixe les taux d'intérêt;

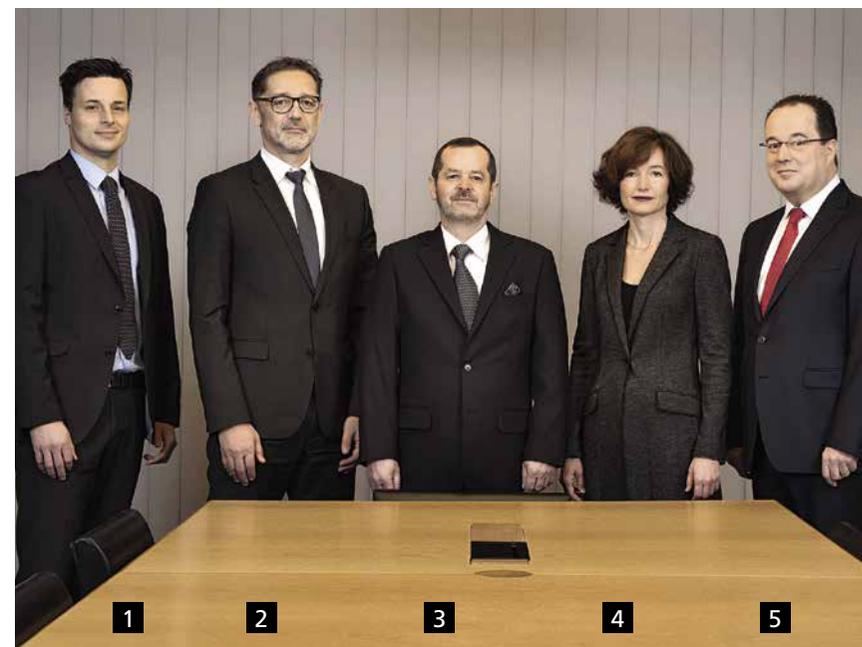
- _ elle nomme les directeurs de succursales et les mandataires commerciaux; elle peut prononcer leur révocation;
- _ elle fixe, dans le cadre de la politique salariale définie par le conseil d'administration, le traitement des directeurs adjoints, des sous-directeurs, des directeurs de succursales de région, des directeurs de succursales, des fondés de pouvoir, des mandataires commerciaux et des collaborateurs de la banque;
- _ elle engage les collaborateurs de la banque et fixe leur traitement; elle peut prononcer leur révocation;
- _ elle décide, en cas de réalisation forcée, de l'achat et de la vente d'immeubles grevés en faveur de la banque.

ORGANISATION INTERNE

Les tâches de la direction générale sont réparties entre les membres par le président de la direction générale. Elle se réunit une fois par semaine. En 2016, la rémunération brute versée aux membres s'est élevée à 1'593'450 francs.

CONTRATS DE MANAGEMENT

Il n'existe aucun contrat de management entre la banque et des sociétés extérieures.

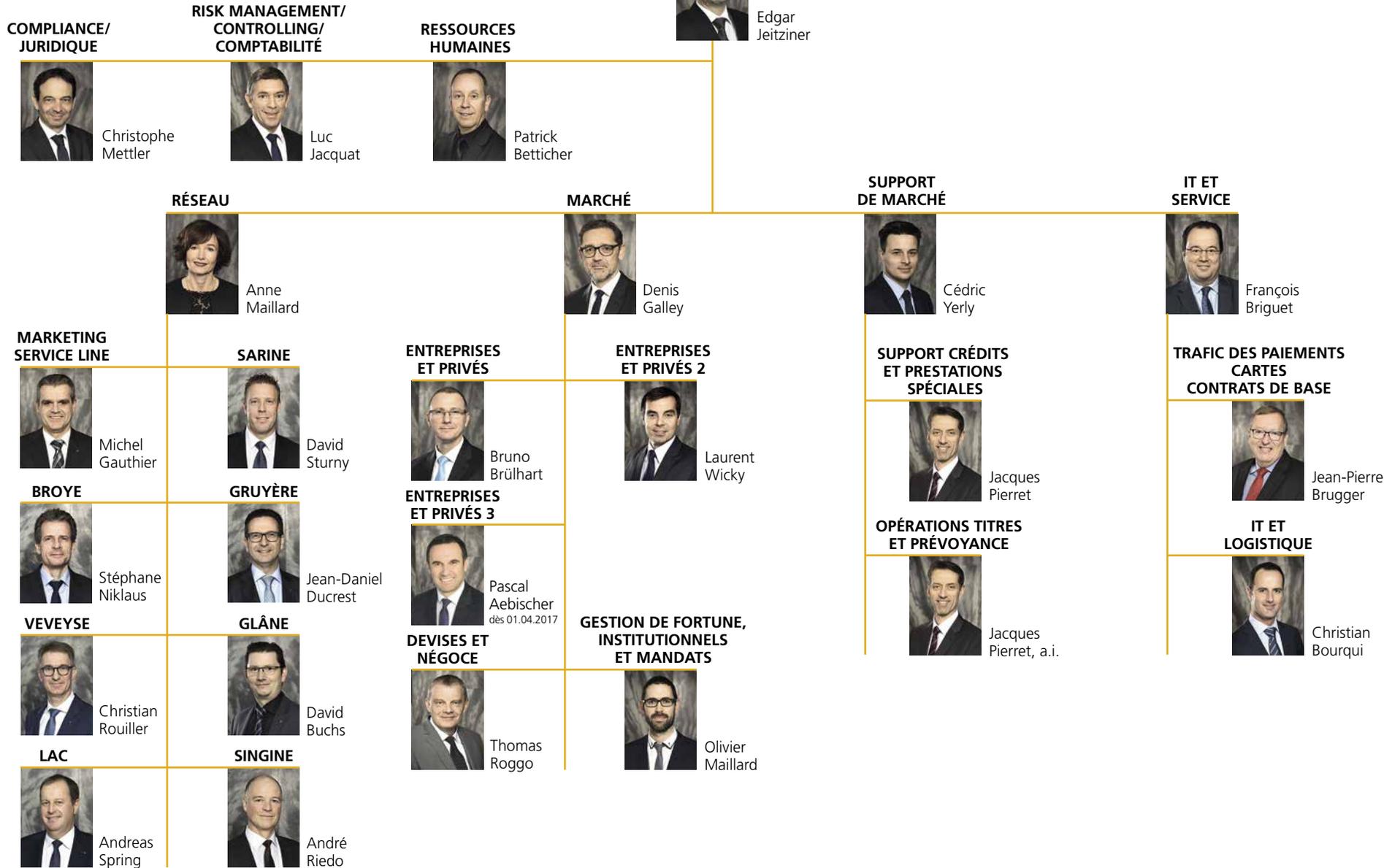


**PRÉSIDENT DE LA
DIRECTION GÉNÉRALE**



Edgar
Jeitziner

STRUCTURE OPÉRATIONNELLE AU 01.01.2017







Football américain

2 équipes de 11 gaillards, équipés et harnachés comme des joueurs de hockey, qui tentent de porter un ballon ovale derrière une ligne de but, tel est le but fondamental du sport le plus populaire aux Etats-Unis. Les Cardinals de Fribourg et les Southern Fribourg United Phénix regroupent les amateurs de ce sport dans notre canton, adultes comme juniors. Puissance, force, rapidité, agilité et esprit d'équipe sont des éléments-clés du joueur de football américain.

UN AN DANS LA BANQUE

Chaque jour, plus de 3'000 clients franchissent la porte d'une de nos 28 succursales, entrent en contact avec nos conseillers via notre succursale en ligne ou utilisent l'un de nos 56 bancomats. Ce réseau bancaire est le plus important du canton. Sa répartition sur le territoire fribourgeois permet à nos conseillers d'être parfaitement à l'écoute des besoins de notre clientèle de particuliers et d'entreprises.

Le siège de la banque a été rénové en 2016, les façades ont subi un nettoyage approfondi et tous les vitrages du bâtiment ont été remplacés. Les travaux se sont déroulés sur une période de 9 mois, et le bâtiment emblématique de la BCF est maintenant prêt pour célébrer le 125^{ème} anniversaire en 2017.

La modernisation de notre réseau de succursales s'est poursuivie. L'annexe de la succursale d'Estavayer-le-Lac a été rénovée, sur les deux étages, avec un remplacement des fenêtres, afin d'améliorer les conditions de travail et les dépenses énergétiques. Des travaux importants sont aussi en cours dans nos succursales de Farvagny et de Morat, avec une réalisation prévue des travaux en 2017.

Le site internet de la BCF, qui a été lancé en 2014, est devenu une véritable succursale en ligne. Il met l'accent sur la facilité d'accès à l'information et se présente comme un vrai site d'achat en ligne, avec la fonction du caddie, usuelle dans les sites des grandes enseignes de la distribution. Les clients ou les visiteurs peuvent ainsi commander les produits bancaires ou prendre un rendez-vous avec un conseiller directement depuis le site.

Les clients de la banque peuvent aussi se connecter directement au Club, un site qui leur est réservé. Ils pénètrent ainsi dans un espace privilégié qui leur permet d'avoir accès à des offres, des invitations et des concours, de commander des produits et d'accéder directement à l'e-banking de la BCF. En 2016, les clients ont profité de ces prestations en se connectant 3'132'505 fois (+10,6%).

Le réseau de bancomats de la BCF comprend désormais 56 unités, ce qui représente la moitié de l'offre totale de bancomats dans le canton. Ces appareils, d'un design discret et intégrés à leur environnement, font désormais partie de ce qu'on appelle le « mobilier urbain ». Ils sont faciles d'accès et d'usage, en particulier pour les personnes à mobilité réduite et malvoyantes, et équipés d'écrans tactiles très pratiques. Ils sont dotés de caméras de surveillance et sont tous équipés de dispositifs antiskimming. Ils offrent toutes les fonctions usuelles de retrait d'argent en CHF et en EUR, de consultation de son compte BCF, de transfert de compte à compte et de recharge des téléphones portables.

DIRECTEURS RÉGIONAUX AU 01.01.2017



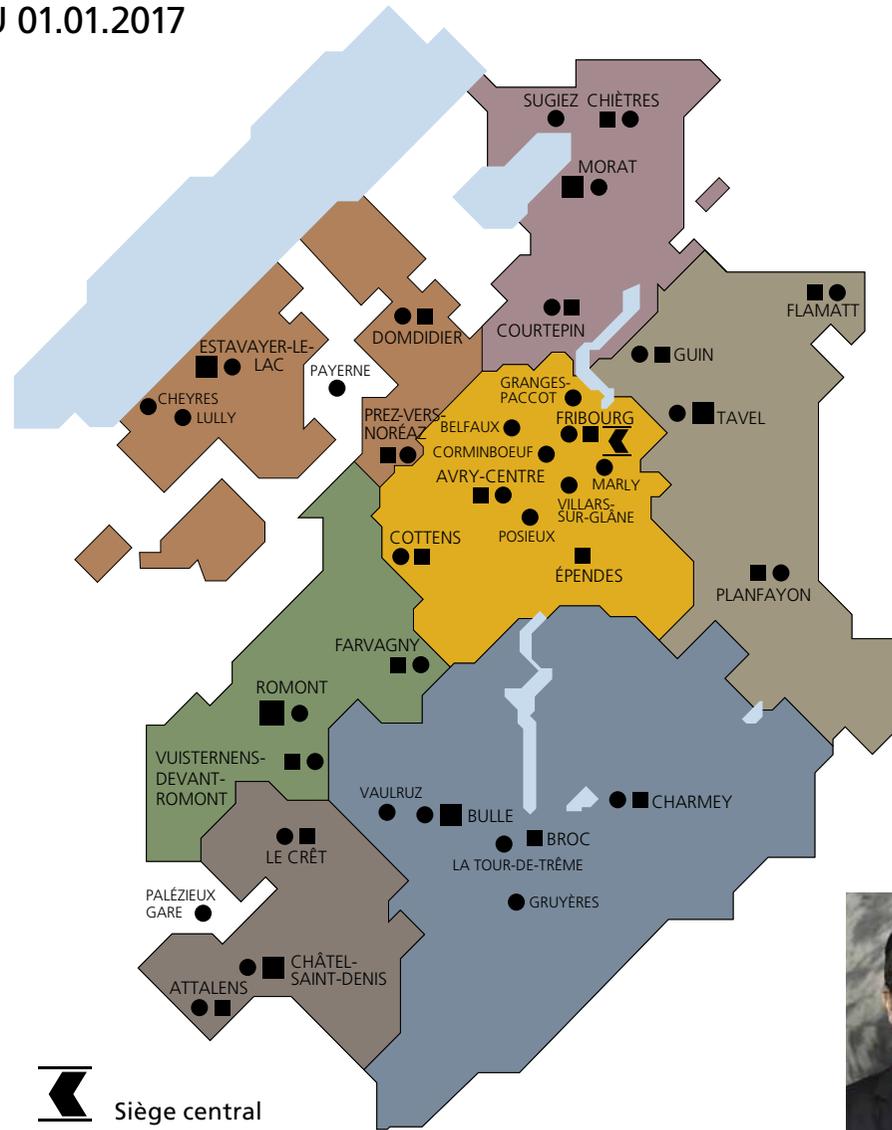
RÉGION BROYE
Stéphane Niklaus



RÉGION GLÂNE
David Buchs



RÉGION VEVEYSE
Christian Rouiller




RÉGION LAC
Andreas Spring



RÉGION SARINE
David Sturny



RÉGION SINGINE
André Riedo



RÉGION GRUYÈRE
Jean-Daniel Ducrest

LES NOUVEAUTÉS

FRIBENK

La BCF a créé FRiBenk, une banque en ligne toujours ouverte! Avec FRiBenk, nous offrons ainsi à nos clients la possibilité d'établir en direct leur propre crédit hypothécaire. En contrepartie, nous leur proposons des conditions avantageuses. Cette offre est destinée aux personnes privées souhaitant acquérir un bien immobilier existant ou prolonger une hypothèque sur leur maison ou leur appartement.

FONDS DE PLACEMENT

Pour compléter sa gamme de produits et offrir une solution d'investissement dans le marché des actions suisses, la BCF a créé son propre fonds de placement BCF/FKB (CH) Equity Switzerland. Ce fond agréé par la FINMA, géré par la BCF, investit aussi bien dans les grandes sociétés suisses que dans les petites et moyennes capitalisations boursières faisant partie de l'indice Swiss Performance Index (SPI). La répartition des investissements sur divers secteurs réduit le risque par rapport à un placement dans une action individuelle.

MOBILE BANKING

Mobile Banking, la nouvelle application mobile de la BCF lancée en 2016, disponible sur iOS et Android, permet à nos clients de consulter leurs comptes, d'effectuer leurs paiements, de passer un ordre de bourse où et quand ils le souhaitent. Simplement avec un smartphone ou une tablette. Elle permet également de suivre les cours de la bourse et localise les bancomats et succursales BCF les plus proches. Et ceci en toute sécurité, grâce à la fonction de reconnaissance digitale.

HYPOTHÈQUE LIBOR

Pour mieux adapter sa gamme de produits hypothécaires aux besoins de nos clients, la BCF a lancé en 2016 l'hypothèque Libor. Ce produit permet au client qui le désire de financer son hypothèque en s'appuyant sur l'évolution du marché monétaire, à un taux redéfini chaque trimestre. Il profite ainsi de taux très attractifs lorsque leur niveau est stable ou à la baisse. A chaque échéance trimestrielle, cette hypothèque peut être convertie en l'un des autres produits hypothécaires BCF, offrant ainsi à nos clients une grande flexibilité.

PRIME DE PROTECTION SUR LES HYPOTHÈQUES À TAUX FIXE

Une hypothèque à taux fixe offre la sécurité et évite les mauvaises surprises liées à des changements de taux. Cependant, les aléas de la vie font que tout n'est pas maîtrisable. La prime de protection permet de rompre le contrat hypothécaire sans devoir payer d'indemnité pour un départ anticipé. Cette option est valable uniquement en cas de vente d'une habitation financée par un prêt hypothécaire à taux fixe. Elle offre à nos clients une flexibilité bienvenue dans le cas de la vente d'un bien avant l'échéance de l'hypothèque y relative.

RESPONSABILITÉ ÉCONOMIQUE

LA BCF A POUR MISSION DE CONTRIBUER AU SOUTIEN DE L'ÉCONOMIE CANTONALE. ELLE LE FAIT DE FAÇON RESPONSABLE ET RÉFLÉCHIE EN POURSUIVANT UNE POLITIQUE ACTIVE DE CRÉDIT AUX ENTREPRISES ET DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES AUX PARTICULIERS.

La banque conseille et soutient les entreprises dans la réalisation et le développement de leurs projets, indépendamment de leur taille ou de leur statut. La BCF propose un large éventail de comptes et de prestations pour la gestion quotidienne de leurs affaires, de leurs finances et de leur prévoyance. La prise et la gestion des risques font aussi partie intégrante des activités de la banque. En plus de la rigueur nécessaire dans l'analyse des dossiers de crédit, la banque s'adapte en permanence au cadre réglementaire toujours plus contraignant.

En 2016, l'activité de la BCF au service des entreprises s'est traduite par une diminution des créances sur la clientèle de 2,2% à 3 milliards de francs. Globalement, la répartition des crédits par branche économique correspond à celle que ces branches représentent dans le PIB cantonal. L'image de marque de la BCF, son implantation dans le canton et la proximité des centres de décision, ainsi que son assise financière et son organisation flexible, sont autant d'atouts pour pérenner la confiance de sa clientèle d'entreprises.

Par ailleurs, et en ce qui concerne notamment sa clientèle de particuliers, la BCF est un acteur majeur sur le marché hypothécaire, dont le crédit reste son métier phare. En 2016, le volume des crédits de construction a atteint 626 millions de francs et les créances hypothécaires ont augmenté de 5,1%, ou de 690 millions de francs à 14,1 milliards de francs.

Dans le domaine des crédits hypothécaires, la BCF applique des principes de rigueur et accorde des crédits après une analyse globale de la situation du client et de l'objet. Le respect des normes de financement en vigueur, notamment la règle des 20% de fonds propres exigibles, et la tenue des charges sont des règles intangibles malgré un marché porté par des taux historiquement bas.

En collaboration avec le cabinet de conseils Wüest Partner AG, la BCF a publié en 2016 et pour la quatrième fois une étude qui documente l'état du marché immobilier fribourgeois. Chaque segment du marché a été passé à la loupe grâce à quelques indicateurs clés. Cette étude montre que les prix et la demande sont stabilisés et que le marché ne connaît pas de bulle.

BILAN SOCIAL

La responsabilité d'entreprise de la BCF se traduit par son engagement économique. Elle répond aux besoins de la clientèle et crée de la valeur pour le canton. Elle est un employeur de référence et joue un rôle actif dans la société.

Pour sa politique environnementale, la BCF s'est engagée à réduire de façon continue et significative ses émissions de gaz à effet de serre. La BCF s'est fixé des objectifs concrets de réduction de sa consommation d'énergie pour rester dans le peloton de tête des entreprises qui s'engagent à respecter des principes de bonne pratique dans la protection de l'environnement.

Depuis 2008, la BCF établit le bilan de ses émissions de carbone selon la norme ISO 14064. Celles-ci s'élèvent en 2015 à 1'152,6 tonnes (+3%). Les émissions de gaz à effet de serre sont relativement stables depuis cette date malgré une croissance soutenue du volume d'affaires. Depuis 2008, une diminution de 11% sur la totalité de la consommation de CO₂ est constatée.

Les clients de la BCF sont encouragés à participer à la préservation du climat en utilisant la banque en ligne qui est de surcroît CO₂ neutre selon la norme ISO 14044 depuis 2011.

Nombre de collaborateurs (au 31.12.2016)	449 (37,2% à temps partiel)
Masse salariale et prestations sociales	CHF 55,3 mios
Rentes aux pensionnés	CHF 7,6 mios
Formation	20 apprentis 3 stagiaires
Succursales	28 (dont une en ligne)
Bancomats	56
Zones libre-service	11
Travaux et commandes aux PME	CHF 12,6 mios
Versement au canton, aux communes et aux paroisses	CHF 65 mios
Apport aux sociétés sportives, culturelles et artistiques	CHF 3,4 mios
Informatique	Green IT - Label CO ₂ neutre pour la succursale en ligne
Electricité	50% Naturemade -21,6% depuis 2003 LED
<ul style="list-style-type: none"> • Approvisionnement en courant électrique vert • Consommation électrique • Nouvelles enseignes 	
Papier	FSC (FOREST STEWARDSHIP COUNCIL)
Emissions	322,5 t équivalent CO ₂ -21,8% 1'152,6 t équivalent CO ₂ -11%
<ul style="list-style-type: none"> • Trajets des collaborateurs > Variation par rapport à 2008 • Emissions de gaz à effet de serre (données 2015) > Variation par rapport à 2008 	
Sécurité	10
<ul style="list-style-type: none"> • Défibrillateurs installés dans les succursales et au siège 	
Accessibilité	3 guichets installés
<ul style="list-style-type: none"> • Equipements pour personnes à mobilité réduite 	



Lutte suisse

Nul besoin dans le canton de Fribourg de présenter la lutte suisse. L'engouement suscité par la Fête Fédérale à Estavayer-le-Lac a dépassé toutes les attentes, démontrant ainsi, si besoin était, que la lutte suisse, loin d'être un reliquat du passé, est un élément très vivant de notre culture helvétique et fribourgeoise. La manifestation fut magnifique et la lutte est parvenue à réunir Suisse romande et Suisse alémanique dans un même élan d'enthousiasme, permettant aux néophytes de découvrir ce sport traditionnel.



ESTAVAYER 2016

UN AN DANS LA VIE DE NOS COLLABORATEURS

La BCF contribue au développement de ses collaborateurs à travers une politique des ressources humaines fidèle à ses valeurs. Cette politique a été plébiscitée par les collaborateurs à l'occasion de plusieurs sondages réalisés de façon anonyme par un institut vaudois spécialisé.

Il s'agit de :

Christophe Mettler (1), avocat, chef du team Juridique et Compliance au siège de Fribourg

Anne Rochat (2), juriste, gestionnaire Compliance au siège de Fribourg

Pierre-Yves Jonin (3), expert-comptable diplômé, auditeur au siège de Fribourg

ENGAGEMENT

Durant l'exercice, 22 personnes ont été engagées à la BCF. Parmi elles, 3 cadres ont choisi de mettre leurs compétences au service de la banque et de renforcer les 139 cadres que comptait la banque au début de l'exercice sous revue.



PROMOTION

A la BCF, la relève est également assurée à l'interne. Le potentiel des collaborateurs et des cadres est évalué en fonction de leur personnalité, de leurs attitudes professionnelles, de leur capacité de conduite, de leur sens des affaires et des relations avec la clientèle. En 2016, 14 collaborateurs ont été promus

- au rang de directeur adjoint, membre de la direction générale

François Briguët (1), chef de la division IT et Service

Anne Maillard (2), cheffe de la division Réseau

Cédric Yerly (3), chef de la division Support de Marché

- au rang de fondé de pouvoir

Stéphane Campana (4), gestionnaire au siège de Fribourg

Eric Pauchard (5), analyste financier au siège de Fribourg

Cédric Rauber (6), conseiller crédits au siège de Fribourg

- au rang de mandataire commercial:

David Aeby (7), conseiller crédits au siège de Fribourg

Sébastien Bersier (8), conseiller crédits à la succursale de Courtepin

Eric Harder (9), gestionnaire au siège de Fribourg

Steeve Helbling (10), conseiller RP au siège de Fribourg

Christopher Michel (11), conseiller crédits au siège de Fribourg

Camille Nussbaumer (12), conseiller crédits à la succursale de Bulle

Martin Rosenast (13), conseiller clientèle privée au siège de Fribourg

Fabian Vonlanthen (14), conseiller crédits à la succursale de Morat



FORMATION

Les collaborateurs de la BCF sont les éléments les plus forts sur lesquels la banque compte pour réussir. Leur motivation, leurs compétences, leur disponibilité et leur polyvalence sont les réponses à la confiance de la clientèle. La banque développe les aptitudes et les capacités individuelles et d'équipe au moyen d'un plan global de formation qui est basé sur trois niveaux : le savoir, le savoir-faire et le savoir-être, c'est-à-dire les compétences.

FORMATION SUPÉRIEURE

La BCF encourage le perfectionnement professionnel de ses collaborateurs afin de leur permettre de progresser dans leurs activités vers des fonctions de conseil à la clientèle, de spécialistes ou de conduite. Ces formations sont ouvertes aux collaborateurs disposant d'un potentiel dans leur domaine d'activité et désirant accéder à un nouveau secteur de responsabilité.

SUCCÈS PROFESSIONNEL

En 2016, 17 collaborateurs ont obtenu un diplôme supérieur, à savoir :

- Brevet fédéral de conseiller financier : **Dania Cotting (1)**
- Master of Arts in Accounting and Finance: **Julie Murith (2)** (mention Summa cum laude)
- Bachelor of Sciences HES-SO en économie d'entreprise : **Morgane Cattin (3)** (prix de la meilleure moyenne des études trilingues); **Melinda Jungo (4)** (prix pour la meilleure note du travail de bachelor en Ressources humaines)
- Certificat de leadership ASFC : **Thomas Bächler (5)**; **Grégoire Piccot (6)**
- CAS en Solutions d'investissement et de financement : **Alain Tinguely (7)**
- Brevet fédéral Supervisor contact center : **Thérèse Meister (8)**
- Certificat en fiscalité bancaire : **Jacques Vultier (9)**
- Certificat d'Assistante en gestion du personnel : **Donjeta Selimi (10)**
- Diplôme Compliance Officer Spécialiste Sanction : **Steven Ducry (11)**
- Diplôme Spécialiste en événement & sponsoring : **Steeve Helbling (12)**
- Certificat CYP Banking & Finance : **Marc-Antoine Beaud (13)**; **Eléonore Pasquier (14)**
- Diplom KB-Fachseminar : **Rahel Spring (15)**; **Mirjam Klöti (16)**
- Certificat en Planification financière : **Pascal Vorlet (17)**



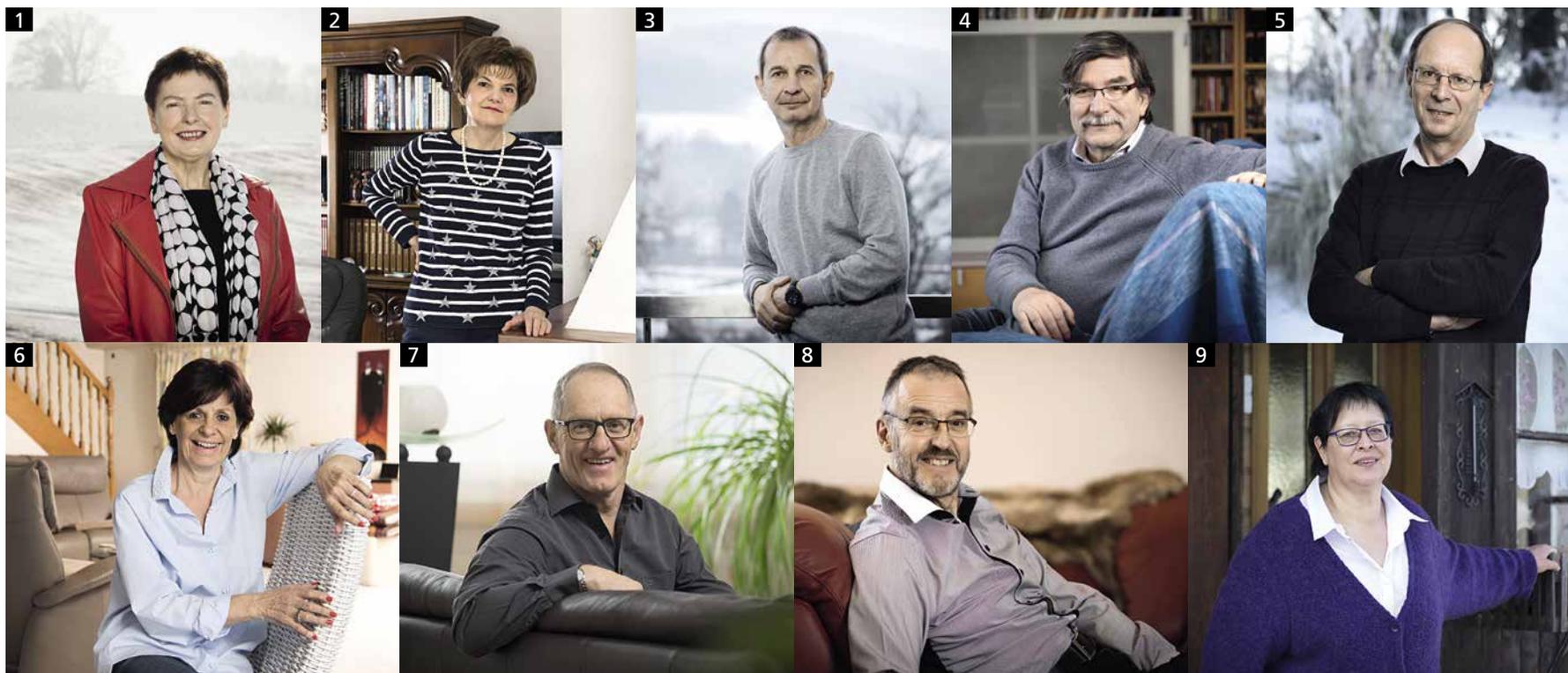
RETRAITÉS

9 collaboratrices et collaborateurs ont pris leur retraite en 2016. Il s'agit de :

Francine Mottas (1), assistante crédits au siège de Fribourg
Jeanine Villet (2), assistante de direction au siège de Fribourg
René Arrighi (3), concierge au siège de Fribourg
Paul Coudret (4), conseiller économique au siège de Fribourg
Jean-Claude Roulin (5), auditeur au siège de Fribourg
Claudine Julmy (6), directrice de la succursale Hôpital Cantonal

Rolf Schneider (7), conseiller crédits Entreprises et Privés au siège de Fribourg
André Helbling (8), conseiller RP au siège de Fribourg
Ghislaine Starrenberger (9), conseillère Service Line au siège de Fribourg

A tous, nous réitérons notre gratitude pour leur engagement.



FORMATION DES JEUNES

En qualité d'entreprise formatrice, la BCF engage les moyens nécessaires à l'encadrement et à la formation de ses apprentis et de ses stagiaires dans un souci de relève. Elle contribue aussi activement à la formation des jeunes du canton.

La formation pratique des apprentis et des stagiaires, qui débute par des journées d'introduction, est composée d'une succession de stages dans les succursales ou au siège dans les domaines d'activités bancaires principaux. Elle permet d'évaluer leurs compétences et leur comportement. Leur formation théorique est assurée par des spécialistes internes de la banque.

En 2016, la BCF s'est engagée à nouveau activement dans la formation des jeunes: 20 jeunes effectuent un apprentissage d'employé de commerce en filière maturité

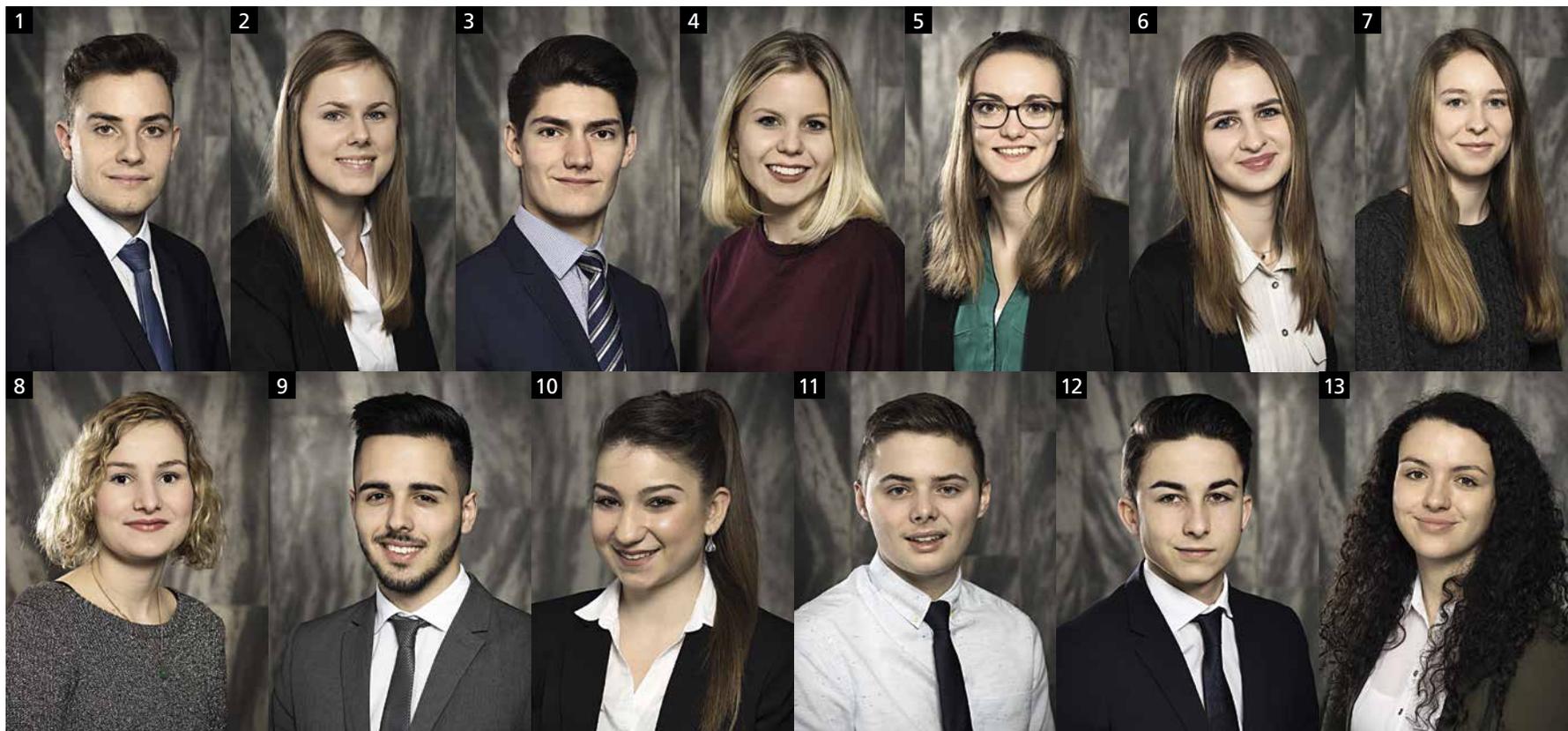
professionnelle commerciale; 3 autres, titulaires d'une maturité fédérale ou d'un certificat d'études commerciales, suivent un stage allround de 18 mois en vue de l'obtention d'une certification délivrée par l'Association suisse des banquiers.

3^{ème} année:

Mathias Bertschy (1), Lauriane Chambettaz (2), Carmine Fasano (3), Andrea Kolly (4), Julie Rouiller (5), Fabienne Zurkinden (6)

2^{ème} année:

Céline Aebischer (7), Marylin Caille (8), Thibault Gillard (9), Edlira Kasa (10), Joël Niklaus (11), Thomas Robotel (12), Laura Roggo (13)



1^{ère} année:

Angela Corpataux (14), Raphaël Pichonnaz (15), Lionel Pittet (16), Laetitia Tinguely (17), Rachel Uldry (18), Luca Werro (19), Angela Zaugg (20)

Ces formations nécessitent un engagement personnel très important des collaborateurs concernés qui doivent faire face simultanément aux impératifs professionnels et aux exigences de formation.

Stagiaires:

Stéphane Michel (21), Eric Boschung (22), Sandro Schönmann (23).



CELLES ET CEUX QUI NOUS ONT QUITTÉS

Quatre collaborateurs retraités nous ont quittés en 2016. Il s'agit de :



Monsieur Joseph Girard

Monsieur Joseph Girard a débuté à la BCF en 1953, d'abord au service de la comptabilité, puis au service des crédits hypothécaires. Il est parti à la retraite le 01.09.1987 et nous a quittés en février 2016.



Monsieur Georges Wyssa

Monsieur Georges Wyssa a débuté à la Banque de la Glâne et de la Gruyère (BGG) en 1954, d'abord comme responsable de la caisse, puis à l'administration des dossiers crédits. Il avait le rang de fondé de pouvoir. M. Wyssa est parti à la retraite en 1992, peu après la reprise de la BGG par la BCF, et nous a quittés en février 2016.



Monsieur Jean-Paul Gross

Monsieur Jean-Paul Gross a débuté à la BCF en 1969 en qualité de caissier auprès de la succursale de la BNS. Il est parti à la retraite au 01.01.2001 et nous a quittés en août 2016.



Monsieur Pius Fasel

Monsieur Pius Fasel a débuté à la BCF en 1967 à la succursale de Tavel, d'abord au guichet, puis comme conseiller placement. Il a été nommé mandataire commercial au 01.06.1995. M. Fasel est parti à la retraite le 01.01.2005 et nous a quittés en novembre 2016.

La banque adresse à leurs familles et à leurs proches toutes ses condoléances et se souvient avec gratitude de leur personnalité et de leur engagement professionnel.

LA FONDATION DU CENTENAIRE

La fondation, dotée d'un capital de 2 millions de francs, a été créée à l'occasion des 100 ans de la BCF en 1992. Elle a pour but de favoriser la réalisation et le développement d'activités et de manifestations culturelles, artistiques et scientifiques. Depuis sa création, plus d'un million de francs ont été investis dans divers projets d'envergure.

En 2016, la fondation s'est engagée pour soutenir deux projets :

- la rénovation du Château d'Illens à Rossens
- la restauration des archives de l'Abbaye de la Fille Dieu à Romont



4 PILIERS DE L'ÉCONOMIE FRIBOURGEOISE

En 2016, « 4 piliers de l'économie fribourgeoise » (4P) a poursuivi l'opération Fribourg Freiburg Challenge de conquête d'un titre mondial en ballon à gaz. Son équipage, composé de Laurent Sciboz et Nicolas Tièche, a obtenu un magnifique 2^{ème} rang après un périple de 1590 kilomètres qui l'a conduit au sud de l'Italie après un décollage à Gladbeck en Allemagne. Pour rappel, la Gordon Bennett Cup peut être comparée à la Coupe de l'America des ballons à gaz. Le défi est de parcourir la plus grande distance possible en ligne droite du lieu de départ au point d'arrivée.

En septembre 2017, Fribourg aura l'honneur d'accueillir cette coupe du monde dont le départ sera donné depuis Epagny. L'occasion de promouvoir le canton de Fribourg au niveau national et international.

4P a également été actif dans deux comptoirs (Foire de Fribourg et Comptoir de Romont). 800 personnes ont pu participer aux apéritifs de réseautage organisés pendant ces deux manifestations qui ont accueilli globalement quelque 120'000 personnes.





Aïkido

L'aïkido, forme moderne et pacifique d'un ancien art martial japonais, intègre aux techniques des arts traditionnels purement physiques, les valeurs morales de l'être humain dans le but de dissuader un adversaire plutôt que de l'abattre et de neutraliser son intention agressive afin de sortir de la situation de conflit. Basée sur une philosophie de non-violence, la pratique de l'aïkido vise à mieux communiquer en encourageant le développement mutuel de chacun. Maîtrise de soi, rigueur, confiance en soi, connaissance de son corps et écoute de soi et de l'autre sont les principales caractéristiques de cet art martial à la fois traditionnel et moderne.



UN AN DANS LA VIE D'UNE BANQUE ENGAGÉE

L'engagement de la BCF dans la vie sociale, culturelle, sportive et académique du canton reflète sa volonté d'être aux côtés des hommes et des femmes qui font la richesse du canton.

En 2016, la banque a contribué pour 3,4 millions de francs au développement de la culture, du sport et de la formation. En moyenne, tous les trois jours se déroule dans le canton une manifestation organisée, en partenariat ou sponsorisée par la BCF, qui ont attiré en 2016 plus de 14'000 clients de la banque.

Les partenariats visent une collaboration à long terme (en principe 3 ans, renouvelable). Les associations partenaires peuvent compter sur un apport fixe et se consacrer sereinement à leurs activités. La banque a conclu 90 accords et partenariats, qui renforcent son image de marque et soutiennent sa stratégie commerciale. Ils lui permettent en effet d'avoir un contact privilégié avec près d'un millier de clubs et sociétés affiliés aux organisations faitières qui regroupent environ 80'000 membres individuels.

Parmi tous ces partenariats, on peut notamment relever ceux qui ont une importance particulièrement symbolique dans la vie du canton.



AFF
Association fribourgeoise
de football



afss / **fssv**
AFSS
Association fribourgeoise
de ski et de snowboard



CCIF / **HIKF**
CCIF
Chambre de commerce et
d'industrie Fribourg



FIFF
Festival
International de Films



FRIBOURG
OLYMPIC
BASKET
Fribourg Olympic



UNI
FR
UNIVERSITÉ DE FRIBOURG
UNIVERSITÄT FREIBURG
UNI Fribourg



SCTF
Société cantonale
des tireurs fribourgeois



SCMF
Société cantonale
des musiques fribourgeoises



PRO SENECTUTE
Service social spécialisé
pour les questions liées
à la vieillesse



F.F.S.E.
F.V.P.S.
FFSE
Fédération fribourgeoise
des sports équestres



Scouts
fribourgeois



SOS
Futures Mamans



FFC
Fédération fribourgeoise
des chorales



La lanterne magique



HC Fribourg-Gottéron
Hockey Club



AFJM
Association fribourgeoise
jeunes musiciens



Fribourg Rando



Cadre Noir et Blanc



RMF
Association Fribourgeoise
des Sociétés de Remontées Mécaniques



FONDATION
SEEDCAPITAL
FRIBOURG
Seed Capital

EN 2016, LA BCF S'EST ENGAGÉE NOTAMMENT POUR :



TUTTICANTI, BULLE

La fête cantonale de chant est revenue pour la 5^{ème} fois en Gruyère. 4000 chanteuses et chanteurs en compétition, 2000 chanteurs et chanteurs en concerts-ateliers, 80 chœurs en concerts libres, plus de 100 heures de musique ont charmé un public conquis. Grevire, le spectacle chanté composé par l'abbé Joseph Bovet et doté d'une mise en scène du XXI^{ème} siècle, a fait revivre l'âme, l'histoire et la poésie de la Gruyère, pour le plus grand plaisir des très nombreux spectateurs.



FESTIVAL INTERNATIONAL DE FILMS DE FRIBOURG

En 30 ans d'existence, le Festival International de Films de Fribourg – le FIFF – s'est fait un nom sur la scène cinématographique internationale. En une quarantaine de longs et courts métrages en compétition dans les différentes catégories, loin des blockbusters et autres revisites de films cultes, le FIFF offre une ouverture sur le monde cinématographique en provenance d'Asie, d'Amérique latine, d'Afrique et d'Europe de l'Est principalement. Les projections ont souvent lieu en présence des réalisateurs et des acteurs, des conférences sur les différents thèmes abordés dans les films sont proposées.

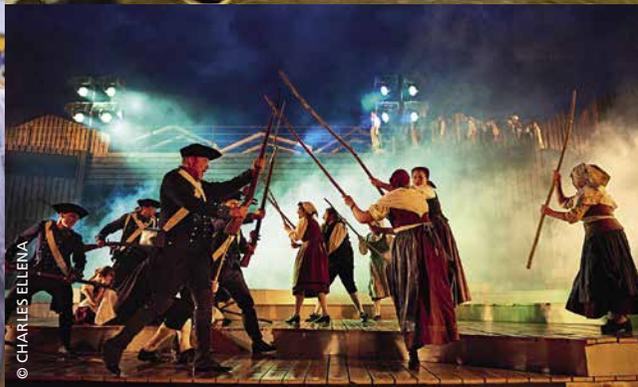


MEMORIAL SEKULIC, VILLARS-SUR-GLÂNE

Le temps de deux week-ends de juin, environ 5000 footballeuses et footballeurs fribourgeois ont disputé le Memorial Sekulic, le plus grand tournoi de football de Suisse romande. Bravant les éléments, ces jeunes répartis dans 481 équipes se sont affrontés dans de nombreux matchs de foot. Mais le tournoi ne serait pas complet sans la fête. Des concerts, des spectacles, des festivités et – actualité oblige – la projection de matchs de l'Euro 2016 ont réjoui la foule des participants et accompagnants.

VOLKSMUSIK- UND SCHLAGER-OPEN AIR, PLASSELB

La grande fête de la musique populaire et du Schlager a battu son plein pendant l'été lors du Volksmusik- und Schlager-Open Air de Plasselb. De très nombreux visiteurs ont pu assister à des concerts, des prestations traditionnelles, et se retrouver entre amis dans une ambiance conviviale pour discuter, danser et profiter de passer un bon moment.



HELVETISCHE REVOLUTION, MORAT

Plus de 11'000 spectateurs ont applaudi le spectacle «Helvetische Revolution» à Morat durant l'été. La Révolution helvétique n'a pas épargné la Suisse à la fin du 18^{ème} siècle et a généré des luttes pour le pouvoir et la liberté à travers tout le pays. Cet épisode sombre de l'histoire suisse a posé les premières pierres de la Confédération telle que nous la connaissons actuellement. Les spectateurs romands ont profité d'un sous-titrage en français pour ce spectacle présenté en allemand.

BÉNICHON, ROMONT

La désormais traditionnelle Bénichon du Pays de Fribourg a fait halte à Romont en 2016. Rendez-vous incontournable des habitants du canton, elle a fait la part belle aux produits du terroir, qu'ils soient servis à une foule nombreuse sous la cantine ou à emporter chez soi du marché du terroir. Des animations musicales ont rythmé le week-end, alors que la traditionnelle balançoire de ferme a ravivé bien des souvenirs.



ANNIVERSAIRE TINGUELY, CONFÉRENCE JACQUES DESCHENAU

Dans le cadre des nombreuses festivités liées au 25^{ème} anniversaire de la disparition de Jean Tinguely, la conférence de Jacques Deschenaux sur son amitié avec l'artiste et avec Jo Siffert a été un élément-phare, qui a attiré aussi bien des passionnés de course automobile que des incondtionnels de Jean Tinguely. L'ancien journaliste sportif, ami et confident de Jo Siffert, y a relaté les nombreuses anecdotes qui ont jalonné ces années d'amitié et de passion de ces deux figures marquantes du canton de Fribourg.

SIGNATURES AUTORISÉES AU 01.01.2017

PRÉSIDENT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Jeitziner Edgar*

DIRECTEUR

Galley Denis*

DIRECTEURS ADJOINTS

Briguet François*

Bruegger Jean-Pierre

Liechti Heinz

Maillard Anne*

Yerly Cédric*

SOUS-DIRECTEURS

Betticher Patrick

Brühlhart Bruno

Buchs David

Chappuis Gérard

Despont Serge

Ducrest Jean-Daniel

Franc Georges

Genoud Laurent

Hogg Nicolas

Jacquat Luc

Maillard Olivier

Mettler Christophe

Niklaus Stéphane

Pauli Alain

Pierret Jacques

Riedo André

Roggo Thomas

Rotzetter Pierre-Alain

Rouiller Christian

Spring Andreas

Sturny David

Wicky Laurent

FONDÉS DE POUVOIR

Bard Jean-François

Bourqui Christian

Brügger Erich

Bulliard Dominique

Campana Stéphane

Charmey Claude

Chollet Lionel

Corpataux Francis

Cotting Pierre-Yves

Dupasquier Philippe

Dupont Patrice

Dürr Walter

Egger François

Fournier Oswald

Gauthier Michel

Greca Josef

Irrausch Frank

Jaquet Marc

Jeckelmann Guido

Koenig Xavier

Koller Alain

Kolly Jean-Claude

Krähenbühl Ken

Küttel Christian

Lehmann Patrick

Levis Marco

Meyer Stéphane

Monney Michel

Neuhaus Patrick

Pasquier Yves

Pauchard Eric

Perey Stéphane

Perler Ingo

Perler Pia

Piccot Grégoire

Progin Josef

Rauber Cédric

Reber Christian

Righi Nicolas

Rochat Anne

Romanens Pierre

Schaller Raphaël

Suter Gilbert

Werro Daniel

Wicky Patrick

Wicky Stéphane

Yerly Julien

Zbinden Andreas

Zillweger Philippe

MANDATAIRES COMMERCIAUX

Aeby David

Andrey Schorro Christel

Angéloz Denis

Bächler Thomas

Baumann Roman

Bersier Gilles

Bersier Sébastien

Betschart Edith

Blanchard Othmar

Brühlhart Thomas

Büchler François

Burri Mathias

Cottet Damien

de Buman Philippe

de Gottrau Nicolas

Desbiolles Samuel

Deschenaux Laurent

Dougoud Jérôme

Dougoud Sandra

Dürr David

Gobet Francine

Grivel Christophe

Haas Andrea

Häfliger Philippe

Harder Eric

Helbling Steeve

Herren Dominic

Hochuli Max

Jelk François

Jost Sebastien

Kilchoer Philippe

Ledermann Francine

Lüdin Céline

Michel Christophe

Michel Christopher

Molleyres Christian

Moret Gilles

Mugny Yves

Müller Elisabeth

Nussbaumer Camille

Papaux Gisèle

Pereira Antonio

Perroud Christine

Pichonnaz Christian

Pochon Barbara

Python Jean-François

Riond Lorène

Rosenast Martin

Schuler Marc

Simonet Luc

Thürler Angélique

Tinguely Alain

Tombez Mathieu

Volery Margot

Vonlanthen Fabian

Vonlanthen Jean-Michel

Vorlet Pascal

Vultier Jacques

CHEF AUDIT INTERNE

Angeretti Pierre-Alain

AUDITEURS

Jonin Pierre-Yves

Hofmann Alexandre

Magnin Nicolas

* membre de la direction générale



COMMENTAIRES DES COMPTES 2016

REMARQUE PRÉLIMINAIRE

La BCF présente ses comptes annuels selon les dispositions régissant l'établissement des comptes des banques et des négociants en valeurs mobilières. Les comptes donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que des résultats.

BILAN

EN BREF

(Exprimé en milliers de francs)	2016	2015	Variation en %
Total du bilan	21'560'833	20'623'237	4.5
Avances à la clientèle	17'124'002	16'502'388	3.8
Immobilisations financières	954'118	893'479	6.8
Dépôts de la clientèle	12'627'799	12'462'369	1.3
Fonds propres (après répartition)	1'776'580	1'680'393	5.7

En 2016, la somme du bilan a progressé de 0,9 milliard de francs à 21,6 milliards de francs, soit une augmentation de 4,5%.

Les avances à la clientèle augmentent de 0,6 milliard de francs (+3,8%) à 17,1 milliards de francs.

Les nouveaux crédits octroyés avoisinent 1,8 milliard de francs. Cette solide progression résulte de la volonté de la BCF d'assumer sa responsabilité envers les acteurs économiques (corporations de droit public, PME, particuliers, etc.).

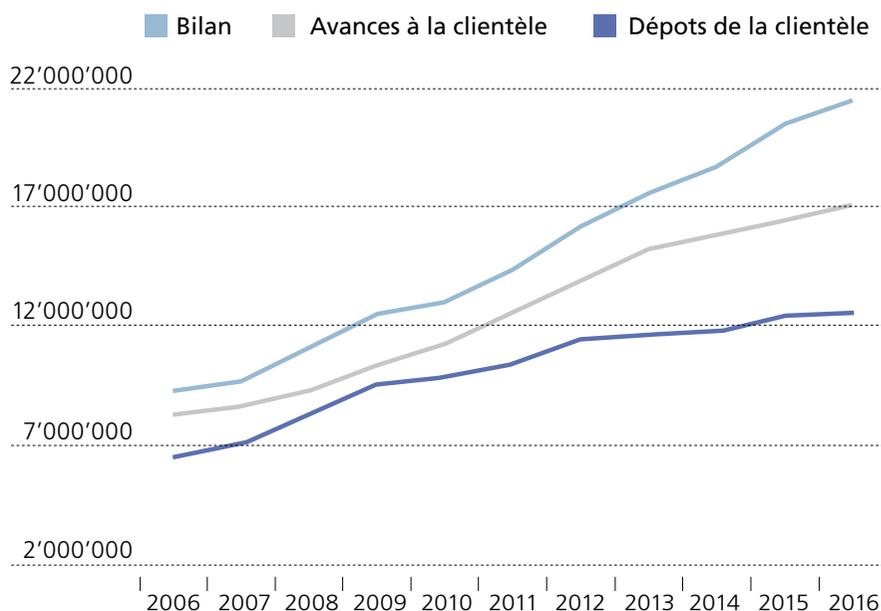
Les dépôts de la clientèle, toutes formes confondues, atteignent 12,6 milliards de francs. Ils progressent de 0,2 milliard de francs (+1,3%).

LIQUIDITÉS

Selon les articles 13 et suivants de l'Ordonnance relative à la loi fédérale sur la Banque nationale suisse (OBN) du 18 mars 2004, la moyenne mensuelle des disponibilités requises pour la période de référence, du 20 décembre 2016 au 19 janvier 2017, s'élève à 124,6 millions de francs. En décembre 2016, la moyenne journalière de la période présente un solde de 2'459,4 millions de francs, d'où un supplément de 2'334,7 millions de francs par rapport au montant requis.

Selon la circulaire FINMA 2015/2, la banque respecte les nouvelles exigences quantitatives en matière de liquidités (LCR) avec un taux supérieur à 100%.

Evolution du bilan 2006 - 2016 (en milliers de francs)



ACTIFS

Les **créances sur les banques**, composées essentiellement de dépôts à court et à moyen terme placés auprès de banques de première qualité, totalisent 499,4 millions de francs (+65,3%).

Les **créances résultant d'opérations de financement de titres** totalisant 218,7 millions de francs (+25,1 millions de francs ou +12,9%) sont des liquidités placées auprès d'autres instituts financiers contre remise de titres en garantie (prise en pension de titres).

Les **avances à la clientèle**, correctifs de valeurs pour risques de défaillance déduits, augmentent de 0,6 milliard de francs à 17,1 milliards de francs (+3,8%). Cette progression résulte des créances hypothécaires pour 0,7 milliard de francs (+5,1%), alors que les créances sur la clientèle se contractent de 0,1 milliard de francs (-2,2%).

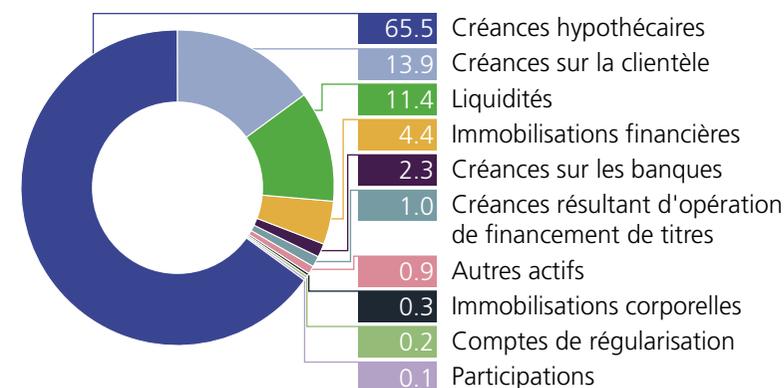
Les créances hypothécaires, réparties pour plus de 95% en taux fixes, représentent 82% des avances à la clientèle.

Cette évolution démontre le soutien important de la BCF à l'économie, tout en pratiquant une saine gestion des risques.

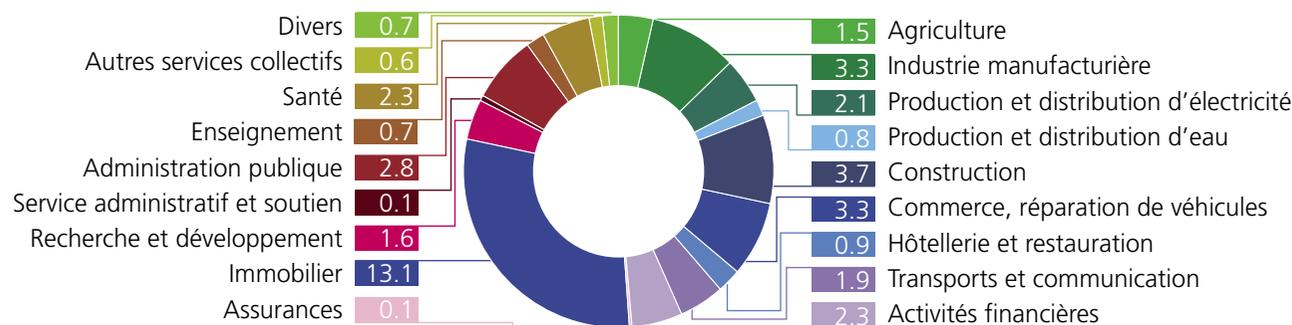
Les **immobilisations financières** comprennent les titres acquis à des fins de placement et de réserve de liquidités (plus de 94%), le stock des métaux précieux et les immeubles destinés à la revente.

Les **immobilisations corporelles**, composées essentiellement des immeubles à l'usage de la banque, figurent au bilan pour 56,4 millions de francs, après comptabilisation des amortissements.

Répartition de l'actif en %



Répartition des avances aux indépendants par branche d'activité (en % des avances à la clientèle)



PASSIFS

Au passif, les **engagements envers les banques** totalisent 1,2 milliard de francs (+258,4 millions de francs ou +28,0%).

Les **engagements résultant d'opérations de financement de titres**, soit les emprunts auprès d'autres instituts financiers par mise en pension de titres, totalisent 760,0 millions de francs (+26,0 millions de francs ou +52,0%).

Les **dépôts de la clientèle**, toutes formes confondues, progressent de 0,2 milliard de francs à 12,6 milliards de francs (+1,3%).

Les **obligations de caisse** diminuent de 17,3 millions de francs à 231,1 millions de francs (-7,0%).

Le total des **prêts des centrales d'émission de lettres de gage et des emprunts** est de 4,9 milliards de francs au 31 décembre 2016, en progression de 202,0 millions de francs (+4,3%). Cette augmentation nécessaire est destinée au financement des nouveaux crédits octroyés durant l'exercice sous revue. Un emprunt obligataire pour 170,0 millions de francs a ainsi été émis en 2016. Le solde représente des souscriptions aux émissions de la centrale de lettres de gage, qui totalisent 3,0 milliards de francs (+8,3%).

Les **provisions** comprennent les montants pour couvrir les risques d'exploitation de la banque. Elles totalisent 6,0 millions de francs (-9,6 millions de francs) au passif du bilan.

Les **réserves pour risques bancaires généraux** considérées comme fonds propres ont été alimentées par une attribution de 18,0 millions de francs. Elles atteignent 562,0 millions de francs.

Répartition du passif en %



FONDS PROPRES

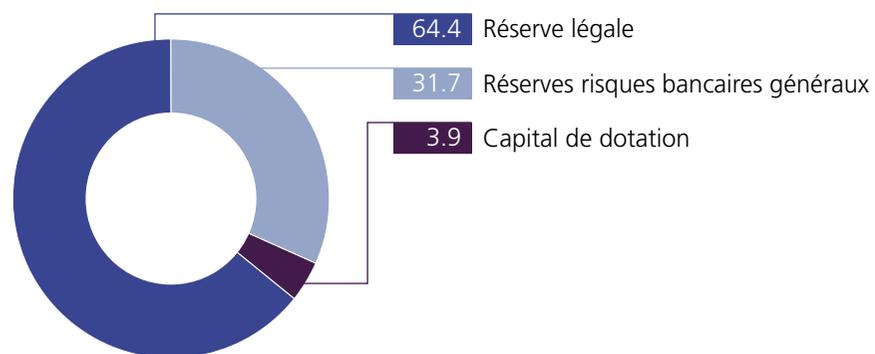
Les **fonds propres** se composent du capital de dotation, de la réserve légale et des réserves pour risques bancaires généraux.

Le capital de dotation, inchangé depuis 1981, est entièrement mis à disposition par l'Etat de Fribourg.

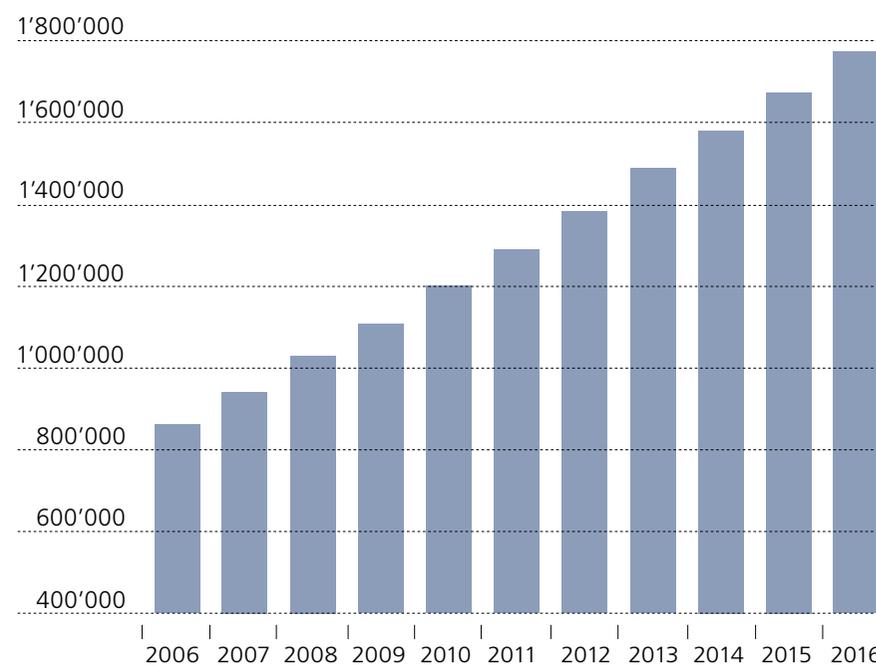
Après répartition du bénéfice, l'ensemble des fonds propres atteint 1,78 milliard de francs. Ce montant correspond à un ratio CET1 de 17,1%.

La BCF répond aux exigences en la matière, exigences comprenant le volant anticyclique de 2%.

Répartition des fonds propres en %



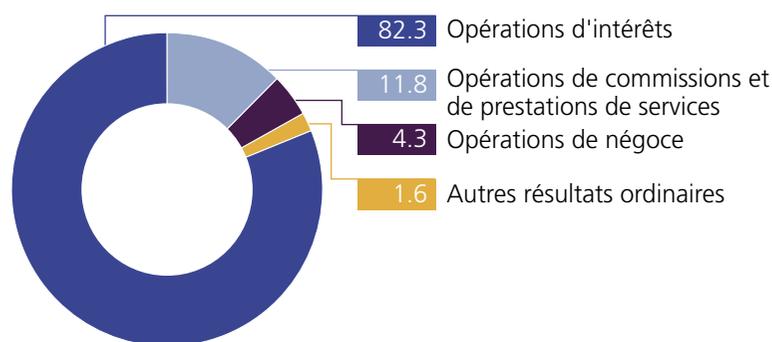
Evolution des fonds propres 2006 - 2016 (en milliers de francs)



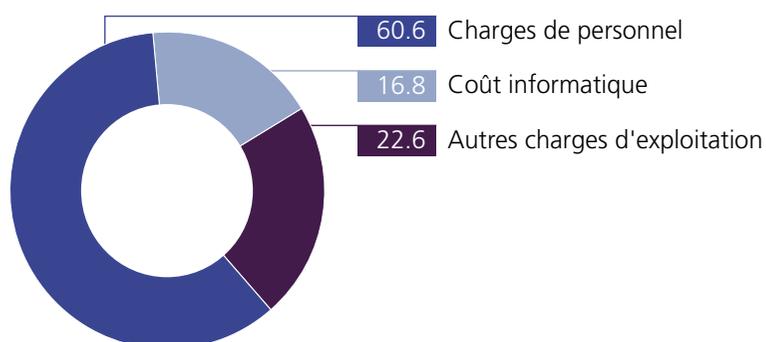
COMPTE DE RÉSULTAT

Avec un bénéfice de 123,7 millions de francs, en augmentation de 0,8% ou 1,0 million de francs, la BCF a réalisé un 23^{ème} exercice record consécutif. Dans un contexte économique incertain marqué par des taux négatifs, le résultat opérationnel s'établit à 158,5 millions de francs, en augmentation de 5,9 millions de francs ou +3,9%. Le ratio d'efficacité (coût/revenu) de 35,7% peut être qualifié d'excellent. Ces résultats illustrent la confiance dont jouit la BCF auprès de ses clients, les compétences des collaboratrices et collaborateurs et l'efficacité des processus de la banque.

Répartition des produits en %



Répartition des charges d'exploitation en %



PRODUITS D'EXPLOITATION

Les **produits d'exploitation** atteignent 255,7 millions de francs, en progression de 1,8 million de francs ou +0,7%.

OPÉRATIONS D'INTÉRÊTS

Le **résultat net des opérations d'intérêts**, principale source de revenus, est en hausse de 4,1 millions de francs (+2,0%) à 210,5 millions de francs. Cette progression s'appuie sur l'augmentation du volume des crédits et sur une diminution du poste « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

L'impact des taux négatifs sur le résultat brut d'intérêts, consécutif aux opérations de couverture effectuées dans le cadre d'une gestion prudente de la structure du bilan, a pu être réduit grâce aux mesures prises dans ce contexte économique non conventionnel. A relever que la banque n'a pas pénalisé sa clientèle privée en répercutant les taux négatifs. Ainsi, le résultat brut des opérations d'intérêts augmente légèrement de 0,8% ou +1,7 million de francs à 222,8 millions de francs. La part du résultat des opérations d'intérêts représente le 82% du total des produits d'exploitation.

OPÉRATIONS DE COMMISSIONS ET DES PRESTATIONS DE SERVICES

Le **résultat des opérations de commissions et des prestations de services**, influencé notamment par la baisse des commissions et des opérations de courtage, atteint 30,0 millions de francs (-1,8 million de francs ou -5,6%).

OPÉRATIONS DE NÉGOCE

Le **résultat des opérations de négoce**, composé essentiellement des produits des devises, change et métaux précieux, augmente de 0,1 million de francs à 11,1 millions de francs (+0,8%).

AUTRES RÉSULTATS ORDINAIRES

Les **autres résultats ordinaires** diminuent de 0,7 million de francs à 4,1 millions de francs (-14,0%).

CHARGES D'EXPLOITATION

Les **charges d'exploitation** ordinaires diminuent de 0,2 million de francs à 91,2 millions de francs (-0,3%).

Elles sont conformes au budget grâce à la maîtrise des coûts et des processus.

RÉSULTATS

CORRECTIONS DE VALEUR SUR PARTICIPATIONS, AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET VALEURS IMMATÉRIELLES

Les amortissements totalisent 4,5 millions de francs, en diminution de 1,0 million de francs ou -18,9%.

VARIATIONS DES PROVISIONS ET AUTRES CORRECTIONS DE VALEUR, PERTES

Ce poste enregistre une diminution des provisions pour risques d'exploitation de 2,9 millions de francs.

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Le **résultat opérationnel** s'établit à 158,5 millions de francs, en augmentation de 3,9% ou +5,9 millions de francs.

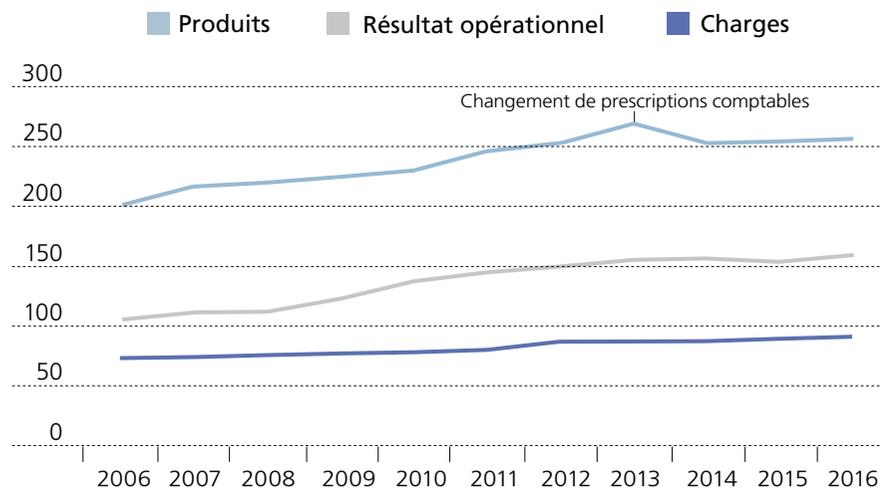
IMPÔTS

Les communes perçoivent un montant de l'ordre de 8,3 millions de francs, les paroisses de 0,9 million de francs et le canton de 10,3 millions de francs.

BÉNÉFICE DE L'EXERCICE

Le **bénéfice net** atteint 123,7 millions de francs (+1,0 million de francs ou +0,8%).

Evolution des résultats 2006 - 2016 (en millions de francs)

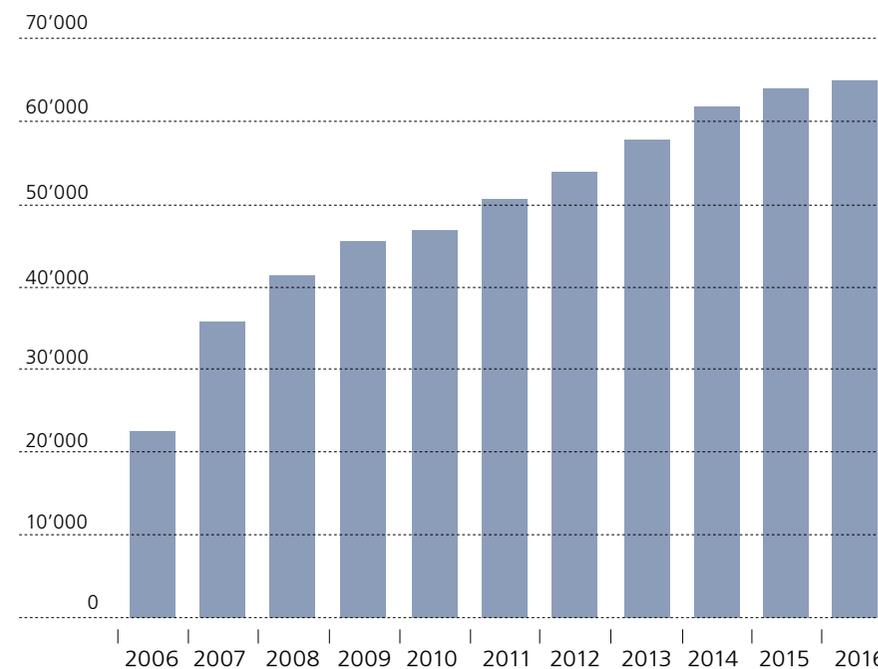


RÉPARTITION DU BÉNÉFICE

Lors de sa séance du 15 février 2017, le conseil d'administration a arrêté les comptes présentés. Il propose la répartition suivante du bénéfice de l'exercice 2016 :

Bénéfice de l'exercice	CHF 123'686'807
Bénéfice reporté	CHF 393'116
Bénéfice au bilan	CHF 124'079'923
Répartition du bénéfice	
Indemnité pour la garantie de l'Etat	CHF 34'500'000
Rémunération du capital de dotation	CHF 11'000'000
Attribution au fonds de réserve	CHF 78'000'000
Report à nouveau	CHF 579'923

Evolution du versement annuel au canton, aux communes et aux paroisses 2006 - 2016 (en milliers de francs)



La banque exprime sa gratitude à sa fidèle clientèle pour sa confiance. Elle s'engage à améliorer en permanence la qualité de ses services.

Au nom du conseil d'administration : A. Michel, président
 Au nom de la direction générale : E. Jeitziner, président



Kayak

Un esquif effilé qui glisse dans des flots tumultueux, le même esquif se disputant une balle au milieu des embarcations adverses dans une piscine, voici deux facettes du canoë-kayak tel que pratiqué dans le canton de Fribourg. D'un côté la descente en torrents, si possible avec quelques rapides bien corsés, de l'autre un sport d'équipe qui mélange allègrement le basket, le waterpolo et le football américain. Disciplines olympiques, les compétitions de canoë ou de kayak – la différence se situant dans la position du sportif et le type de pagaie – se jouent en vitesse ou en slalom, les plus aventureux se lanceront dans le freestyle.





Escalade sportive

L'escalade est un sport accessible à tous et permet, à tous les niveaux, de développer sa force physique et mentale. Car s'il faut une bonne coordination, un peu de muscle et beaucoup d'endurance, l'escalade demande également de la concentration, de la persévérance et de la confiance. De la confiance en soi, pour se dépasser et sans cesse essayer d'aller plus haut. Et de la confiance en son partenaire qui tient, littéralement, votre vie entre ses mains.

L'association Pure Climbing, active dans la région de Bulle et environs, s'engage pour faire connaître et promouvoir l'escalade sportive. Et le succès est au rendez-vous, puisque les cours accueillent plus de 150 jeunes par semaine ! L'escalade c'est aussi un monde de rencontres, d'amitié et d'aventures que l'on n'a jamais fini de partager.



ÉTATS FINANCIERS ANNUELS 2016

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2016

(EN MILLIERS DE FRANCS)

ACTIFS	VARIATION			
	31.12.2016	31.12.2015	EN CHF	EN %
Liquidités	2'464'692	2'396'561	68'131	2.8
Créances sur les banques	499'414	302'171	197'243	65.3
Créances résultant d'opérations de financement de titres	218'709	193'645	25'064	12.9
Créances sur la clientèle	3'000'335	3'068'517	-68'182	-2.2
Créances hypothécaires	14'123'667	13'433'871	689'796	5.1
Opérations de négoce	2'687	5'390	-2'703	-50.1
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	4'633	6'661	-2'028	-30.4
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur	0	0	0	0.0
Immobilisations financières	954'118	893'479	60'639	6.8
Comptes de régularisation	35'085	41'431	-6'346	-15.3
Participations	14'581	11'266	3'315	29.4
Immobilisations corporelles	56'440	53'237	3'203	6.0
Valeurs immatérielles	0	0	0	0.0
Autres actifs	186'472	217'008	-30'536	-14.1
Total des actifs	21'560'833	20'623'237	937'596	4.5
Total des créances subordonnées	16'244	19'242	-2'998	-15.6
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance	0	0	0	0.0

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2016 (SUITE)

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	31.12.2016	31.12.2015	VARIATION	
			EN CHF	EN %
PASSIFS				
Engagements envers les banques	1'180'061	921'603	258'458	28.0
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	760'000	500'000	260'000	52.0
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	12'396'729	12'213'959	182'770	1.5
Engagements résultant d'opérations de négoce	0	0	0	0.0
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	183'491	218'005	-34'514	-15.8
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	0	0	0	0.0
Obligations de caisse	231'070	248'410	-17'340	-7.0
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	4'874'200	4'672'200	202'000	4.3
Comptes de régularisation	83'288	95'348	-12'060	-12.6
Autres passifs	23'914	12'744	11'170	87.6
Provisions	6'000	15'575	-9'575	-61.5
Réserves pour risques bancaires généraux	562'000	544'000	18'000	3.3
Capital de dotation	70'000	70'000	0	0.0
Réserve légale issue du bénéfice	1'066'000	988'000	78'000	7.9
Bénéfice reporté	393	703	-310	-44.1
Bénéfice de l'exercice	123'687	122'690	997	0.8
Total des passifs	21'560'833	20'623'237	937'596	4.5
Total des engagements subordonnés	0	0	0	0.0
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance	0	0	0	0.0
OPÉRATIONS HORS BILAN				
	31.12.2016	31.12.2015	EN CHF	EN %
Engagements conditionnels	156'714	140'195	16'519	11.8
Engagements irrévocables	184'129	126'165	57'964	45.9
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	35'893	22'801	13'092	57.4
Crédits par engagement	0	0	0	0.0

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2016

(EN MILLIERS DE FRANCS)

			VARIATION	
	2016	2015	EN CHF	EN %
Produit des intérêts et des escomptes	336'607	352'667	-16'060	-4.6
Produit des intérêts et dividendes des opérations de négoce	199	223	-24	-10.8
Produit des intérêts et dividendes des immobilisations financières	9'265	9'855	-590	-6.0
Charges d'intérêts	-123'261	-141'671	-18'410	-13.0
Résultat brut des opérations d'intérêts	222'810	221'074	1'736	0.8
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	-12'320	-14'709	-2'389	-16.2
Résultat net des opérations d'intérêts	210'490	206'365	4'125	2.0
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	17'498	20'648	-3'150	-15.3
Produit des commissions sur les opérations de crédit	1'690	1'613	77	4.8
Produit des commissions sur les autres prestations de services	14'490	14'106	384	2.7
Charges de commissions	-3'630	-4'524	-894	-19.8
Résultat des opérations de commissions et des prestations de services	30'048	31'843	-1'795	-5.6
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	11'102	11'012	90	0.8
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	973	576	397	68.9
Produit des participations	1'811	2'673	-862	-32.2
Résultat des immeubles	1'057	972	85	8.7
Autres produits ordinaires	417	681	-264	-38.8
Autres charges ordinaires	-189	-171	18	10.5
Autres résultats ordinaires	4'069	4'731	-662	-14.0
Total des produits d'exploitation	255'709	253'951	1'758	0.7

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2016 (SUITE)

(EN MILLIERS DE FRANCS)

			VARIATION	
	2016	2015	EN CHF	EN %
Charges de personnel	-55'328	-55'091	237	0.4
Autres charges d'exploitation	-35'922	-36'391	-469	-1.3
Total des charges d'exploitation	-91'250	-91'482	-232	-0.3
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-4'509	-5'563	-1'054	-18.9
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-1'448	-4'307	-2'859	-66.4
Résultat opérationnel	158'502	152'599	5'903	3.9
Produits extraordinaires	2'735	9'091	-6'356	-69.9
Charges extraordinaires	0	0	0	0.0
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	-18'000	-20'000	-2'000	-10.0
Impôts	-19'550	-19'000	550	2.9
Bénéfice de l'exercice	123'687	122'690	997	0.8
Bénéfice reporté	393	703	-310	-44.1
Bénéfice au bilan	124'080	123'393	687	0.6
Répartition du bénéfice				
Indemnité pour la garantie de l'Etat	34'500	34'000	500	1.5
Rémunération du capital de dotation	11'000	11'000	0	0.0
Attribution au fonds de réserve	78'000	78'000	0	0.0
Report à nouveau	580	393	187	47.6

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2016

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE		ANNÉE PRÉCÉDENTE	
	SOURCES	EMPLOIS	SOURCES	EMPLOIS
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne):				
Résultat de la période	123'687		122'690	
Variation des réserves pour risques bancaires généraux	18'000		20'000	
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	4'509		5'545	
Provisions et autres corrections de valeur		9'575	3'684	
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes	6'282	2'278	9'169	
Délimitations actives	6'346		6'345	
Délimitations passives		12'060	9'323	
Versement à l'Etat		45'000		43'000
Solde	158'824	68'913	176'756	43'000
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres:				
Solde	0	0	0	0
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles:				
Participations		3'790	1'800	
Immeubles		2'121		1'561
Autres immobilisations corporelles		5'116		5'766
Solde	0	11'027	1'800	7'327
Flux de fonds de l'activité bancaire:				
Engagements envers les banques à court terme	103'458			43'392
Engagements envers les banques à long terme	155'000			25'000
Créances sur les banques à court terme		197'243	471'981	
Créances sur les banques à long terme				
Engagements résultant d'opérations de financement de titres à court terme	260'000		500'000	
Engagements résultant d'opérations de financement de titres à long terme				
Créances résultant d'opérations de financement de titres à court terme		25'064		45'235
Créances résultant d'opérations de financement de titres à long terme				
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	182'770		612'352	
Créances sur la clientèle	70'460		79'526	
Créances hypothécaires		694'712		636'291
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés		34'514	21'407	
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	2'028		840	
Intérêts échus et impayés sur créances hypothécaires		1'366	401	
Obligations de caisse	28'365	45'705	58'176	40'512
Emprunts	170'000	200'000	500'000	100'000
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage	422'000	190'000	330'000	87'500
Immobilisations financières		60'639		167'536
Opérations de négoce	2'703		1'782	
Autres engagements	11'170			5'099
Autres créances	30'536			17'052
Solde	1'438'490	1'449'243	2'576'465	1'167'617
Etat des liquidités:				
Liquidités		68'131		1'537'077
Solde	1'597'314	1'597'314	2'755'021	2'755'021

PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	CAPITAL DE DOTATION	RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	RÉSERVES ISSUES DU BÉNÉFICE	BÉNÉFICE / PERTE REPORTÉ	RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	TOTAL
Capitaux propres au début de la période de référence	70'000	544'000	988'000	123'993		1'725'393
Dividendes et autres distributions				-45'000		-45'000
Autres dotations / (prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux		18'000				18'000
Autres dotations / (prélèvements) affectant les autres réserves			78'000	-78'000		0
Bénéfice / Perte (résultat de la période)					123'687	123'687
Capitaux propres à la fin de la période de référence	70'000	562'000	1'066'000	393	123'687	1'822'080



Canyoning

Se lancer, tête en avant et uniquement équipé d'une combinaison, d'un casque et d'un gilet, dans les eaux parfois tumultueuses et souvent froides de nos torrents de montagne requiert une dose certaine de courage. Les gorges de la Sarine se prêtent particulièrement bien à la pratique de ce sport. Praticué en groupe pour plus de sécurité, il permet d'être au plus proche de la nature et de vivre des émotions intenses, notamment lors des sauts, des tyroliennes et des passages de grottes et de cascades.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

COMMENTAIRES RELATIFS À L'ACTIVITÉ

PERSONNEL

Au 31 décembre 2016, la banque salarie 449 personnes (31.12.2015: 452) représentant, selon les directives de la FINMA, 372 emplois à temps complet (31.12.2015: 380).

ACTIVITÉS

La BCF offre les prestations de services d'une banque universelle de proximité. Elle joue un rôle déterminant dans le marché bancaire fribourgeois grâce à sa connaissance du tissu économique et à sa forte implantation. Elle propose à ses clients des solutions sur mesure. Elle concentre ses activités dans les domaines indiqués ci-après:

OPÉRATIONS D'INTÉRÊTS

Les opérations d'intérêts constituent, avec une part de 82% du total des produits, la principale source de revenus. Les avances sont en général accordées moyennant des couvertures hypothécaires sur des logements, des bâtiments commerciaux et industriels. Les crédits commerciaux sont notamment octroyés aux PME de tous les secteurs économiques du canton.

Les variations des correctifs de valeurs pour risques de défaillance et les pertes liées aux opérations d'intérêts sont déduites du résultat brut des opérations d'intérêts et impactent ainsi directement la marge d'intérêt.

Les opérations interbancaires sont en majeure partie des opérations à court et à moyen terme. Pour le refinancement à long terme, la BCF recourt au marché des capitaux. Elle émet ainsi à intervalles irréguliers des emprunts en son propre nom et participe, en tant que membre de la Centrale d'émission des lettres de gage des Banques Cantonales, aux emprunts émis par cet organisme.

La gestion des risques de taux se fait principalement par le biais des swaps de taux. Les dépôts à la clientèle, y compris les obligations de caisse, couvrent à raison de 74% les avances à la clientèle.

AFFAIRES DE COMMISSIONS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES

Les opérations de commissions et de prestations de services participent pour 12% au total des produits. Les opérations sur titres, le conseil en placement, la gestion de fortune, ainsi que le trafic des paiements constituent la part prépondérante des affaires de commissions et de prestations. Tant la clientèle privée que les investisseurs institutionnels et les entreprises commerciales utilisent ces services financiers.

AFFAIRES DE NÉGOCE

Les affaires de négoce, 4% du total des produits, se composent essentiellement des opérations de change, de métaux précieux et de devises, exécutées pour le compte de la clientèle. Ces opérations sont effectuées dans le cadre de limites précises, sans position ouverte importante.

AUTRES CHAMPS D'ACTIVITÉ

Pour répondre aux exigences de liquidité, la banque gère son propre portefeuille de titres. Il est composé en majorité de positions à taux d'intérêt fixe pouvant être escomptées auprès de la Banque nationale suisse pour des opérations de Repo (Repurchase and Reverse Repurchase Agreements). La BCF exerce son activité dans un réseau de 28 succursales dont une en ligne. Elle exploite également 56 bancomats et 11 zones en libre-service.

EXTERNALISATION

La BCF a externalisé au sens de la circulaire de la FINMA 2008/7 (« Outsourcing banques ») les activités liées à l'informatique auprès de la société Swisscom SA et les activités de numérisation des documents auprès de La Poste Suisse SA.

ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS OU SUBSÉQUENTS

Aucun élément n'est à relever.

PRINCIPES COMPTABLES ET D'ÉVALUATION

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les principes d'évaluation et de présentation des comptes sont conformes aux prescriptions de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne et de son ordonnance d'exécution, ainsi qu'aux dispositions régissant l'établissement des comptes et aux directives de la FINMA. Les comptes sont établis conformément au principe de l'image fidèle (boucllement individuel statutaire).

SAISIE DES OPÉRATIONS

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres de la banque au jour de leur conclusion (trade date accounting).

CONVERSION DES TRANSACTIONS ET SOLDES EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les actifs et passifs exprimés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et charges sont convertis aux cours de change effectifs aux dates des transactions.

Cours appliqués:	31.12.2016	31.12.2015
EUR	1.072	1.083
USD	1.017	0.993
GBP	1.256	1.472

CRÉANCES ET ENGAGEMENTS SUR LES BANQUES ET SUR LA CLIENTÈLE, CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES

La mise au bilan des créances et des engagements sur la clientèle et sur les banques est effectuée selon le principe de la valeur nominale. Les créances compromises, soit les créances pour lesquelles il existe des indices permettant d'estimer que les clauses contractuelles ne seront pas entièrement respectées, sont évaluées à leur valeur de liquidation. Ainsi, après prise en compte des garanties fournies, les risques de pertes résiduels existants sur ces créances sont couverts par des correctifs de valeur individualisés. Dans le cadre de l'évaluation des correctifs de valeur individualisés, l'ensemble des engagements du client est pris en compte.

Pour couvrir le risque latent de défaillance sur le portefeuille de crédits non compromis, hors crédits aux collectivités de droit public et aux banques, un correctif de valeur forfaitaire est également constitué.

Les intérêts sur créances compromises et ceux dont le recouvrement est problématique, respectivement les intérêts échus et impayés au-delà de 90 jours, sont provisionnés.

Les correctifs de valeurs pour risque de défaillance sur l'ensemble des avances à la clientèle, portés en déduction des rubriques correspondantes, totalisent 161,3 millions de francs au 31 décembre 2016 contre 157,3 millions de francs une année auparavant.

TITRES ET MÉTAUX PRÉCIEUX DESTINÉS AU NÉGOCE

Les portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce sont toujours évalués et portés au bilan à leur juste valeur. Les gains et pertes de cours sont comptabilisés dans le résultat des « Opérations de négoce ». Le produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce est comptabilisé dans le résultat des « Opérations d'intérêts ».

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres productifs d'intérêts considérés comme immobilisations financières figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, l'agio ou le disagio est amorti jusqu'à l'échéance des titres (accrual method).

Les autres titres d'immobilisations financières ainsi que les métaux précieux sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse. Le solde des adaptations de valeur est comptabilisé sous la rubrique « Autres charges ordinaires » ou « Autres produits ordinaires ».

Les immeubles destinés à la revente sont évalués à la valeur la plus basse entre le coût d'achat et la valeur de liquidation. Celle-ci tient également compte de la durée de rétention des objets.

MISE ET PRISE EN PENSION DE TITRES

Les opérations de mise/prise en pension (Repurchase and Reverse Repurchase Agreements) sont comptabilisées comme suit :

- _ les montants en argent échangés sont portés au bilan sous la rubrique « Créances résultant d'opérations de financement de titres », respectivement « Engagements résultant d'opérations de financement de titres »
- _ les titres transférés à des fins de garantie n'impliquent pas d'écriture au bilan, la banque cédante restant l'ayant droit économique
- _ l'aliénation subséquente de titres reçus implique une saisie au bilan. Il en découle l'enregistrement à la valeur de marché d'un engagement non monétaire.

PARTICIPATIONS

Les participations sont évaluées au plus à leur coût d'acquisition, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires.

Pour les participations dans des sociétés dont les titres sont cotés en bourse, l'évaluation est basée sur la valeur boursière, mais au maximum à leur coût d'acquisition.

Les participations ayant caractère de soutien à l'économie ou de sponsoring, indépendamment du taux de détention, dont la valeur de liquidation est non significative, sont valorisées à 1 franc au bilan.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immeubles et terrains propriétés de la banque, portés au bilan à leur valeur d'acquisition, sont amortis selon la méthode dégressive basée sur leur durée de vie économique attendue. Les terrains ne sont pas amortis. Les travaux d'aménagement ou de transformation dans des immeubles existants sont activés si la valeur de marché ou d'usage est durablement augmentée, ou s'ils entraînent une augmentation de la durée de vie. La part qui excède la valeur retenue au bilan est amortie durant l'année.

Les autres immobilisations corporelles, telles que le mobilier, les machines, les licences de logiciels informatiques, sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition et amorties sur leur durée de vie, mais au maximum sur 5 ans. Le principe de l'évaluation individuelle est appliqué.

COMPTES DE RÉGULARISATION

La délimitation dans le temps des produits et des charges concernant l'exercice est comptabilisée dans les comptes de régularisation.

PROVISIONS

Ce poste du passif du bilan enregistre les provisions pour les risques d'exploitation économiquement nécessaires évalués individuellement à la date d'établissement des comptes. L'excédent de provisions consécutif à leur dissolution est comptabilisé sous « Produits extraordinaires » le cas échéant.

Par contre, les correctifs de valeurs d'actifs sont déduits des rubriques correspondantes du bilan et ne figurent ainsi pas dans cette rubrique.

RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

Ces réserves reconnues comme fonds propres de base au sens de l'ordonnance fédérale sur les banques ont été alimentées par une attribution de 18 millions de francs au débit de la rubrique « Variations des réserves pour risques bancaires généraux ».

COMMISSIONS SUR AFFAIRES CRÉDIT

La banque comptabilise les commissions de crédits sous la rubrique « Intérêts créanciers ». Les commissions de conversion de taux variables en taux fixes sont comptabilisées sous « Opérations de commissions ».

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Dans le cadre de la gestion de son bilan « Asset and Liability Management », la banque contracte pour son propre compte des swaps de taux d'intérêts afin de couvrir les prêts à taux fixes accordés à la clientèle. Ces opérations de couverture d'affaires actives font l'objet de tests périodiques d'efficacité.

Les résultats sont saisis sous une rubrique de résultat identique à celle qui enregistre les résultats de l'opération couverte.

Les positions de négoce en instruments dérivés sont évaluées au prix du marché.

La banque effectue également des opérations de change à terme d'achat et de vente d'options couvertes pour le compte de ses clients et pour son propre compte. Les valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés ouverts au jour du bilan sont enregistrées sous la rubrique « Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés », respectivement sous

« Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés ». Les volumes de tous les contrats ouverts sont indiqués hors bilan.

ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE

La banque dispose, pour la prévoyance professionnelle de ses collaborateurs, d'une caisse de pension autonome appelée « Caisse de prévoyance du personnel de la Banque Cantonale de Fribourg »; il s'agit d'un établissement de droit public. La Caisse de prévoyance est inscrite dans le registre de la prévoyance professionnelle auprès de l'autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations, conformément à l'article 48 LPP.

Le boucllement est établi selon Swiss GAAP RPC 26.

L'employeur ne dispose d'aucune réserve de cotisations dans la Caisse.

Au 01.01.2017, 425 assurés actifs et 172 pensionnés sont affiliés à la caisse de pension (année précédente: 429 et 170).

Le plan de prévoyance adopté est un plan dit « en primauté des cotisations »; il couvre les risques usuels de la prévoyance, à savoir les rentes de retraite et d'invalidité, ainsi que le risque-décès. Les cotisations versées pour 2016 par la banque à la Caisse de prévoyance se sont élevées à 5581 millions de francs (voir tableau p.77).

IMPÔTS

Les impôts se calculent en fonction des résultats réalisés par la banque et tiennent compte du principe de rattachement à la période de référence.

MODIFICATION DES PRINCIPES COMPTABLES ET DES PRINCIPES D'ÉVALUATION

Aucune modification des principes comptables et d'évaluation n'est à relever durant l'année 2016.

FACTEURS D'INFLUENCE SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA BANQUE

Aucun facteur d'influence n'a eu d'incidence sur l'évaluation de la situation économique de la banque.

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS APRÈS LA DATE DE L'ÉTABLISSEMENT DU BOUCLLEMENT

Aucun événement extraordinaire ayant une incidence majeure sur le patrimoine, sur la situation financière et sur les résultats de la banque n'est survenu après la date de l'établissement du boucllement.

GESTION DES RISQUES

PRINCIPES ET OBJECTIFS DE LA GESTION DES RISQUES

En tant qu'institut financier, la banque est confrontée aux risques spécifiques suivants :

- risque de réputation
- risques de défaillance de nos contreparties
- risques de marché et en particulier le risque de taux
- risques de liquidités
- risques opérationnels
- risques juridiques et de non-conformité.

La gestion des risques est une des priorités des organes de la banque. Sur proposition de la direction générale, le conseil d'administration valide la politique de gestion des risques. La politique des risques traite notamment de la stratégie, de l'identification, de la mesure, de la gestion et de la surveillance des risques.

Les objectifs principaux sont les suivants :

_ mesure et connaissance de l'exposition aux risques
 _ adéquation entre capacité de prise de risque et profil de risque (appétit)
 _ optimisation des revenus par rapport aux risques et aux fonds propres engagés.
 Afin de répondre aux objectifs fixés, des limites stratégiques sont définies et validées par le conseil d'administration. Il existe un système de reportings périodiques permettant une information transparente aux différents organes de la banque.

RISQUES DE DÉFAILLANCE / RISQUES DE CRÉDIT

Le risque de défaillance se décrit comme le risque de perte résultant du non-respect des clauses contractuelles par la contrepartie et revêt une importance significative pour la banque.

Afin de limiter et gérer les risques de crédit, la banque travaille sur la base d'une directive spécifique « Gestion des crédits », laquelle définit notamment le régime des compétences ainsi que des critères d'analyse, d'octroi, de surveillance et des normes de qualité.

Cette directive s'applique à l'ensemble des activités de crédits de la banque, à l'exception des créances sur les banques et les assurances, et vise à assurer une pratique d'autorisation uniforme et adaptée aux risques de crédit. A ce titre, ce document précise les principes, les lignes directrices et normes en vigueur et vise à instaurer un cadre de travail approprié et un code de conduite homogène en matière de gestion des risques de crédit sur une base régulière, précise et complète.

L'ensemble des contreparties nécessitant une autorisation de crédit doit faire l'objet d'une évaluation des risques. La solvabilité des contreparties est une composante essentielle de l'analyse de crédit. A ce titre, tout engagement de crédit requiert au préalable l'analyse et la définition du rating de la contrepartie.

Le rating ou la classe de risque reflète le risque de défaut du preneur de crédit. La banque travaille avec une échelle de rating des contreparties basée sur douze classes de risque, dont trois classes pour risques plus élevés. En parallèle, la banque se base sur une segmentation au moyen de différents modèles de risque développés au sein de la directive dédiée. La détermination et la gestion des ratings de contreparties sont assurées au moyen de systèmes experts de notation pour les segments clientèle suivants : clientèle privée, clientèle entreprises et clientèle des professionnels de l'immobilier. Les systèmes experts de notation des ratings de contreparties utilisés par la banque sont fournis par la société RSN Risk Solution Network AG.

Ainsi, la qualité des preneurs de crédit est évaluée selon des critères de solvabilité uniformes et permet également à la banque de déterminer de manière adéquate les conditions applicables à chaque financement.

La banque distingue les trois phases suivantes dans la gestion d'un crédit :

- l'analyse et l'octroi d'un crédit
- la surveillance continue des crédits
- le traitement des crédits en souffrance et compromis

ANALYSE ET OCTROI D'UN CRÉDIT

Chaque octroi de crédit, respectivement chaque modification d'un crédit existant, dans le cadre des compétences attribuées et sous la responsabilité de la division Marché, fait l'objet d'un protocole de crédit. Le contrôle final de la qualité des données de crédit, la libération et le décaissement des crédits incombent à la division Support marché.

Le montant des prêts octroyés est fonction notamment de la capacité du preneur de crédit à assumer le service de la dette et de la valeur des gages retenue par la banque.

Le service de la dette, correspondant à l'ensemble des charges liées au financement accordé additionné des charges liées aux autres engagements de l'emprunteur ou du groupe auprès de la banque et/ou d'établissements tiers, doit pouvoir être assumé tout au long de la durée de vie du crédit. Autrement dit, la tenue des charges ne doit pas dépasser un certain seuil en relation avec la capacité de revenus du preneur de crédit. La banque a ainsi fixé des règles et des limites y relatives au sein de sa directive dédiée.

L'estimation des immeubles est également régie par la directive « Gestion des crédits ». Outre les règles et critères définis au sein de la directive, la banque utilise deux systèmes d'évaluation tiers : un pour l'évaluation des objets immobiliers de rendement à l'aide d'un modèle de capitalisation et un pour l'évaluation hédoniste du logement en propriété. Ces deux systèmes sont fournis par la société Wüest Partner AG. L'estimation fait l'objet d'une révision régulière en ligne avec les principes de surveillance interne périodique des crédits.

La valeur retenue est déterminée en fonction du type d'objet financé, soit :

- _ Maison individuelle, familiale et appartement en PPE à l'usage du propriétaire : méthode de la valeur réelle et modèle hédoniste.
- _ Immeuble locatif, commercial, administratif, industriel ou artisanal : méthode de la valeur de rendement.
- _ Exploitation agricole soumise à la LDFR : méthode de la valeur de rendement basée sur la charge maximale au sens de la LDFR.
- _ Terrain à bâtir : méthode de la valeur réelle.

Pour les immeubles de rendement, le taux de capitalisation tient notamment compte des risques liés à l'évolution des taux d'intérêt ainsi que des caractéristiques et des risques inhérents à l'immeuble.

La banque applique des taux d'avance différenciés applicables à chaque typologie d'objet immobilier financé.

Ce principe, à savoir la définition d'un taux d'avance maximal, vaut également pour les autres types de sûretés acceptées par la banque et pouvant être remises en couverture de financements.

Les opérations interbancaires, y compris celles sur dérivés, sont quant à elles effectuées avec des banques de première qualité dans le cadre de limites préalablement définies et validées annuellement par le conseil d'administration.

SURVEILLANCE

Le portefeuille de crédits de la banque est soumis à une surveillance permanente.

Un suivi mensuel du respect des limites de crédit est notamment en vigueur.

A intervalles réguliers et hors événement particulier, chaque financement est soumis à un réexamen interne périodique en fonction de sa typologie, du taux d'avance, de la qualité des sûretés ainsi que du rating de la contrepartie. Ce réexamen permet à la banque une actualisation suivie des ratings ainsi qu'une communication régulière avec ses contreparties assurant ainsi une surveillance efficace des risques de défaillance pendant toute la durée des crédits.

La qualité de l'ensemble du portefeuille est suivie trimestriellement à l'aide d'analyses de migration des ratings attribués. De plus, le portefeuille hypothécaire est soumis à des tests de stress permettant de mesurer l'impact d'une crise immobilière induite par l'évolution de différents facteurs économiques.

Le portefeuille de crédits est entre autres analysé sous l'angle de sa répartition géographique et de sa concentration par branche économique. A cet effet, des contrôles sont effectués périodiquement.

Les gros risques, soit les positions importantes envers un débiteur ou un groupe économique, sont rapportés et présentés sur une base trimestrielle au conseil d'administration.

CRÉANCES EN SOUFFRANCE ET COMPROMISES

Les créances en souffrance, ainsi que les créances compromises, font l'objet d'une procédure spécifique et individuelle. Dès les premiers signes de dégradation, les créances compromises sont analysées et évaluées à leur valeur de liquidation. Le cas échéant un correctif de valeur individuel est constitué, correctif de valeur qui tient compte de l'ensemble de la relation d'affaires du client.

Sur base semestrielle, une revue exhaustive des positions à risques est effectuée et les adaptations nécessaires des correctifs de valeur sont apportées.

MESURE SPÉCIFIQUE POUR CRÉANCES NON COMPROMISES

Le risque latent de défaillance sur le portefeuille de crédits non compromis, respectivement sur les créances non couvertes par des correctifs de valeur individuels, fait l'objet d'un correctif de valeur forfaitaire. Le correctif de valeur correspond à un taux de perte fixé pour chacune des neuf premières classes de rating. Chaque taux est appliqué au volume de créances correspondantes, hors crédits aux collectivités de droit public et aux banques. Les taux sont fixés pour un horizon temps de 3 à 5 ans. Ils sont toutefois revus annuellement en fonction d'une part de l'évolution de la qualité du portefeuille de crédits, à savoir une amélioration ou une dégradation du taux de migration par classe de rating. Ainsi, lorsque le taux de migration d'une classe de rating varie au-delà du seuil fixé, le taux de perte est adapté dans la même mesure. D'autre part, il est aussi tenu compte du nouveau volume de crédits accordés, ainsi que de l'évolution de la situation économique et immobilière.

RISQUES DE MARCHÉ

Les risques de marché représentent le potentiel de pertes suite à des fluctuations des cours de change, de taux d'intérêt, de cours de valeurs mobilières et d'indices sur l'ensemble des positions détenues par la banque. Le risque de liquidités est également rattaché à cette catégorie de risques.

Les fonds propres nécessaires pour couvrir les risques de marché sont calculés selon l'approche «de minimis».

RISQUE DE TAUX

Le risque de taux résulte des déséquilibres entre la taille et les termes (échéances de fixation des taux) des positions de l'actif et du passif du bilan de la banque. Pour les positions variables (prêt hypothécaire à taux variable, épargne et compte à vue), des modèles sont utilisés pour répliquer au mieux le rythme et l'ampleur des modifications des taux des clients en fonction de l'évolution des taux du marché. Les mouvements de la courbe des taux du marché, ainsi que les changements du comportement des clients qui en découlent, sont à l'origine du risque de taux d'intérêt. Ces variations affectent directement les produits d'intérêts ainsi que la valeur actualisée des fonds propres de la banque.

La banque, par son Comité ALM «Asset and Liability Management», surveille différents indicateurs par rapport au risque de taux au bilan :

Indicateurs statiques. La banque calcule mensuellement la durée des fonds propres ainsi que la sensibilité de la valeur des fonds propres à un choc de taux.

Indicateurs dynamiques. La banque établit trimestriellement des scénarios de taux et de marche des affaires combinés à une stratégie de refinancement/couverture. Ces simulations dynamiques tiennent compte du comportement de

la clientèle en fonction des scénarios de taux et permettent de simuler la marge d'intérêt, la durée des fonds propres ainsi que la valeur économique des fonds propres sur différentes périodes.

Afin de mesurer, évaluer, limiter et gérer ce risque, une politique de gestion et de suivi a été mise en place par le Comité ALM. Les limites stratégiques sont approuvées annuellement par le conseil d'administration.

La banque utilise des instruments financiers dérivés (IRS) dans le cadre de ses activités de gestion du bilan (Asset and Liability Management), principalement pour gérer son exposition au risque de taux. Ces opérations sont enregistrées comme des opérations de couverture «micro hedges» et leur impact au compte de résultat est imputé pour leur flux net d'intérêt sous la rubrique «Produits des intérêts et des escomptes».

La gestion opérationnelle du risque de taux est assurée par l'unité Risk Management, Controlling et Comptabilité.

Sensibilité au risque de taux au 31.12.2016 (en milliers de francs)

SENSIBILITÉ PAR POINT DE BASE ¹	JUSQU'À 12 MOIS	DE 2 À 5 ANS	DÈS 5 ANS	TOTAL
Affaires de base	0	-491	-1'693	-2'184
Couvertures	-24	320	1'051	1'347
Total au 31.12.2016	-24	-171	-642	-837
Total au 31.12.2015	-10	-88	-505	-603

¹ La sensibilité par point de base mesure le gain ou la perte de la valeur actualisée en francs suisses par point de base lors d'une hausse des taux d'intérêt et ceci pour chaque échéance y relative. Un point de base correspond à 0.01%.

RISQUES DE LIQUIDITÉS

Le risque de liquidités correspond à l'éventualité pour la banque de ne pas disposer de moyens suffisants pour pouvoir faire face à ses engagements en tout temps et de manière continue.

La banque surveille son exposition au risque de liquidités en produisant des échéanciers des encours au bilan et en calculant des ratios de structure du bilan. Elle élabore également des scénarios de stress et effectue à cet effet des simulations dynamiques de la structure future du bilan. La banque anticipe ainsi, à l'aide d'indicateurs avancés, la survenance et les incidences de crises potentielles et elle a établi un plan de mesures à cet effet. Ces simulations permettent notamment à la banque de définir son programme de refinancement sur le marché des capitaux. Elle respecte ainsi les exigences quantitatives et qualitatives de la circulaire FINMA 2015/2.

La gestion opérationnelle des risques de liquidités est assurée par l'unité Risk Management, Controlling et Comptabilité.

AUTRES RISQUES DE MARCHÉ

Les autres risques de marché, dont le risque de change et le risque de cours des valeurs, font l'objet d'un suivi permanent dans le cadre des limites fixées. La majorité des opérations traitées par la banque résulte des transactions de la clientèle. En principe ces opérations sont reportées sur le marché afin de couvrir les risques de pertes. Le risque résiduel de change sur les positions en devises est ainsi limité.

RISQUES OPÉRATIONNELS

Les risques opérationnels sont définis comme des risques que la banque ne contracte pas activement. Ils résultent d'un traitement erroné d'opérations, du non-respect de standards ou de règles, ou encore d'instructions lacunaires. D'autres risques sont issus de facteurs exogènes non influençables par la banque.

L'identification et la gestion de ces risques sont importantes pour éviter des pertes conséquentes, ainsi que pour maintenir la réputation de la banque. Les risques opérationnels sont limités par une organisation adéquate, ainsi que par la mise en place d'un système de contrôle interne (SCI) adapté et efficace qui respecte, dans la mesure du possible, le principe de la séparation des fonctions.

Les directives et instructions règlent l'organisation interne, les responsabilités, les compétences et les mesures de contrôle des différentes procédures.

Le SCI de la BCF est soutenu par une solution informatique intégrée permettant d'inventorier et d'évaluer les risques, ainsi que de suivre la qualité des contrôles effectués. Un reporting trimestriel quantitatif et qualitatif est établi et remis aux organes de la banque.

Les incidents avérés et les pertes y relatives sont annoncés et inventoriés dans le but d'améliorer le dispositif de contrôle de ces risques.

De plus, un plan de continuité des activités (Business Continuity Management / BCM) a été mis en place afin de pouvoir assurer le fonctionnement des opérations essentielles de la banque lors de la survenance d'un événement important de risque opérationnel interne ou externe.

MÉTHODES DE QUANTIFICATION

Dans le cadre du calcul des fonds propres nécessaires, les méthodes de quantification suivantes sont utilisées :

Risques de crédit : approche standard (AS-CH)

Risques de marché : approche de minimis

Risques opérationnels : approche de l'indicateur de base (BIA)

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN

RÉPARTITION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DE TITRES (ACTIFS ET PASSIFS)

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension*	218'709	193'645
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension*	760'000	500'000
Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	759'699	498'999
- dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	759'699	498'999
La juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	219'144	193'579
- dont titres remis à un tiers en garantie	0	0
- dont titres aliénés	0	0

*Avant prise en compte d'éventuels contrats de netting

PRÉSENTATION DES COUVERTURES DES CRÉANCES ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN AINSI QUE DES CRÉANCES COMPROMISES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	NATURE DES COUVERTURES				TOTAL
	COUVERTURES HYPOTHÉCAIRES	AUTRES COUVERTURES	SANS COUVERTURE	COLLECTIVITÉS DE DROIT PUBLIC	
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)					
Créances sur la clientèle	579'920	439'849	1'387'723	659'311	3'066'803
Créances hypothécaires	14'210'766		7'726		14'218'492
- immeubles d'habitation	10'927'149				10'927'149
- immeubles commerciaux	1'486'879				1'486'879
- immeubles agricoles	462'139				462'139
- immeubles artisanaux et industriels	1'133'542				1'133'542
- terrains à bâtir	201'057				201'057
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)					
Année de référence	14'790'686	439'849	1'395'449	659'311	17'285'295
Année précédente	14'022'498	324'079	1'632'844	680'256	16'659'677
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)					
Année de référence	14'703'587	439'849	1'321'255	659'311	17'124'002
Année précédente	13'933'955	324'079	1'564'098	680'256	16'502'388
Hors bilan					
Engagements conditionnels	15'882	9'875	130'957		156'714
Engagements irrévocables			184'129		184'129
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires			35'893		35'893
Crédits par engagements					
Total du hors bilan					
Année de référence	15'882	9'875	350'979		376'736
Année précédente	13'457	7'054	268'650		289'161

CRÉANCES COMPROMISES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	MONTANT BRUT	VALEUR ESTIMÉE DE RÉALISATION DES SÛRETÉS*	MONTANT NET	CORRECTIONS DE VALEUR INDIVIDUELLES
Année de référence	358'092	288'311	69'781	75'293
Année précédente	359'905	291'720	68'185	73'389

*Dette / valeur de réalisation par client : le montant le moins élevé des deux est pris en compte

La BCF détermine les correctifs de valeurs individuels sur la base des limites de crédit accordées, sur l'ensemble des positions des clients concernés et des intérêts compromis.

Dès lors, les correctifs de valeurs individuels excèdent le montant net des prêts compromis.

RÉPARTITION DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE ET DES AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR (ACTIFS ET PASSIFS)

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Actifs		
Opérations de négoce		
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire	1'998	4'777
- dont cotés	1'224	0
Titres de participation	10	0
Métaux précieux et matières premières	678	613
Autres actifs du négoce	0	0
Total des actifs	2'686	5'390
- dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	0	0
- dont titres admis en pension selon prescriptions en matière de liquidités	0	0





Spéléologie

Pénétrer et descendre dans un étroit tunnel froid, humide et sombre, pour découvrir s'il va jusqu'au fond du puits de la sorcière, tel est le but ultime de la spéléologie en Gruyère. Parfois aussi, il est question de remonter pour atteindre, des heures après y être entré, la lumière des étoiles au sommet du Vanil-des-Artes dans l'Intyamon, à la sortie supérieure d'un gouffre qui peut paraître sans fond à celui qui ose s'y aventurer. Les Préalpes regorgent ainsi de failles, de fissures et de cavités qui forment des réseaux semblables au plan d'un réseau routier et font le bonheur des spéléologues amateurs comme confirmés.

PRÉSENTATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ACTIFS ET PASSIFS)

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	INSTRUMENTS DE NÉGOCE			INSTRUMENTS DE COUVERTURE		
	VALEURS DE REMPLACEMENT POSITIVES	VALEURS DE REMPLACEMENT NÉGATIVES	VOLUMES DES CONTRATS	VALEURS DE REMPLACEMENT POSITIVES	VALEURS DE REMPLACEMENT NÉGATIVES	VOLUMES DES CONTRATS
Instruments de taux						
- swaps	0	0	0	1'671	180'908	2'659'659
Devises / métaux précieux						
- contrats à terme	2'962	2'583	179'907			
Titres de participation / indices						
- options (exchange traded)						
Total avant prise en compte des contrats de netting :						
Année de référence	2'962	2'583	179'907	1'671	180'908	2'659'659
- dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	0	0	0	0	0	0
Année précédente	5'435	5'146	154'598	1'227	212'859	2'849'229
- dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	0	0	0	0	0	0
Total après prise en compte des contrats de netting :	VALEURS DE REMPLACEMENT POSITIVES (CUMULÉES)			VALEURS DE REMPLACEMENT NÉGATIVES (CUMULÉES)		
Année de référence	4'633			183'491		
Année précédente	6'662			218'005		

Répartition selon les contreparties :

	INSTANCES CENTRALES DE CLEARING	BANQUES ET NÉGOCIANTS EN VALEURS MOBILIÈRES	AUTRES CLIENTS
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)	0	4'633	0

RÉPARTITION DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	VALEUR COMPTABLE		JUSTE VALEUR	
	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Titres de créance	886'497	864'439	933'748	911'444
- dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	886'497	864'439	933'748	911'444
- dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)	0	0	0	0
Titres de participation	52'797	18'136	75'166	41'432
dont participations qualifiées (au minimum 10% du capital ou des voix)	0	0	0	0
Métaux précieux	780	780	6'292	5'650
Immeubles	14'044	10'124	14'044	10'124
Total	954'118	893'479	1'029'250	968'650
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	856'593	781'051		

RÉPARTITION DES CONTREPARTIES SELON LA NOTATION DE L'AGENCE STANDARD & POOR'S

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	DE AAA À AA-	DE A+ À A-	DE BBB+ À BBB-	DE BB+ À B-	INFÉRIEUR À B-	SANS NOTATION
Titres de créance :						
Valeur comptable	837'120	10'996	0	0	0	38'381

PRÉSENTATION DES PARTICIPATIONS

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	VALEUR D'ACQUISITION	AMORTISSEMENTS CUMULÉS ET ADAPTATIONS DE VALEUR (MISE EN ÉQUIVALENCE)	VALEUR COMPTABLE À LA DATE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	ANNÉE DE RÉFÉRENCE						VALEUR DE MARCHÉ
				CHANGEMENTS D'AFFECTATION	INVESTISSEMENTS	DÉSINVESTISSEMENTS	AMORTISSEMENTS	ADAPTATIONS DE VALEUR EN CAS DE MISE EN ÉQUIVALENCE / REPRISES D'AMORTISSEMENTS	VALEUR COMPTABLE À LA FIN DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE	
Autres participations:										
- avec valeur boursière	2'747	347	2'400						2'400	3'539
- sans valeur boursière	24'163	15'297	8'866		3'790	0	-475		12'181	12'181
Total des participations	26'910	15'644	11'266		3'790	0	-475		14'581	15'720

INDICATIONS DES ENTREPRISES DANS LESQUELLES LA BANQUE DÉTIENT UNE PARTICIPATION SIGNIFICATIVE, DIRECTE OU INDIRECTE

(EN MILLIERS DE FRANCS)

RAISON SOCIALE ET SIÈGE	ACTIVITÉ	CAPITAL SOCIAL (EN 1'000)	PART AU CAPITAL (EN %)	PART AUX VOIX (EN %)	DÉTENTION DIRECTE	DÉTENTION INDIRECTE
Investissements Fonciers SA, Lausanne	Direction de fonds de placement	1'000	28.0	28.0	280	0
Sofripa SA, Fribourg	Prise de participations	750	50.0	50.0	375	0
Theseus BAZG SA, Fribourg	Promotion immobilière	100	41.6	41.6	42	0

La BCF n'établit pas de comptes consolidés car elle n'a aucune participation dans laquelle elle exerce une influence prépondérante.

La valeur théorique des participations dans lesquelles la banque pourrait néanmoins exercer une influence importante, selon la méthode de mise en équivalence, sur la base de l'exercice précédent, s'élève à 5,115 millions de francs (5,295 millions de francs l'année précédente).

Les participations ayant caractère de soutien à l'économie ou de sponsoring, indépendamment du taux de détention, dont la valeur de liquidation est non matérielle, sont valorisées à 1 franc au bilan.

La BCF ne détient aucune position significative en titres de participation dans des entreprises enregistrées dans ses immobilisations financières.

PRÉSENTATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	VALEUR D'ACQUISITION	AMORTISSEMENTS CUMULÉS	VALEUR COMPTABLE À LA DATE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	ANNÉE DE RÉFÉRENCE					VALEUR COMPTABLE À LA FIN DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE
				CHANGE- MENTS D'AFFECTA- TION	INVESTISSE- MENTS	DÉSINVESTIS- SEMENTS	AMORTISSEMENTS	REPRISES	
Immeubles à l'usage de la banque	148'860	101'113	47'747		2'013		-1'182		48'578
Autres immeubles	11'317	9'172	2'145		109		-50		2'204
Software acquis séparément ou développés à l'interne	2'991	1'051	1'940		4'050		-1'795		4'195
Autres immobilisations corporelles	2'776	1'371	1'405		1'065		-1'007		1'463
Total des immobilisations corporelles	165'944	112'707	53'237		7'237		-4'034		56'440

RÉPARTITION DES AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	AUTRES ACTIFS		AUTRES PASSIFS	
	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Comptes de compensation	178'858	211'344	0	0
Comptes d'ordre	7'233	4'685	5'127	7'030
Coupons, obligations échus non encaissés	0	2	1'110	1'391
Autres	381	977	17'677	4'323
Total	186'472	217'008	23'914	12'744



Tir à l'arc

En intérieur à 18 m, en extérieur sur un terrain aux normes internationales ou en extérieur libre, par exemple en forêt, avec un arc nu comme les Apaches ou avec un arc traditionnel comme en compétition olympique, le tir à l'arc est un sport complet, qui demande des compétences aussi bien physiques que mentales. Il exige de la concentration et de la maîtrise de soi ainsi qu'une parfaite connaissance de son corps, et contribue à l'épanouissement personnel. Il peut être pratiqué dès 10 ans, aussi bien par des personnes valides que par des personnes en chaise roulante. Robin des Bois n'a qu'à bien se tenir...



INDICATIONS DES ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS*

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	VALEURS COMPTABLES	ENGAGEMENTS EFFECTIFS
Actifs nantis / cédés		
Titres déposés en garantie	182'616	113'946
Titres hypothécaires en couverture des créances nanties en faveur de la Centrale et de la Banque des lettres de gage	4'020'323	3'029'200

* Sans les opérations de financement de titres (voir répartition séparée des opérations y relatives en page 65)

INDICATIONS DES ENGAGEMENTS ENVERS LES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE AINSI QUE DU NOMBRE ET DU TYPE DES INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES DE LA BANQUE DÉTENUS PAR CES INSTITUTIONS (EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Comptes courants	17'907	21'633
Obligations de caisse BCF	3'000	3'000
Total des engagements	20'907	24'633

INDICATIONS RELATIVES À LA SITUATION ÉCONOMIQUE DES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

(EN MILLIERS DE FRANCS)

Présentation de l'avantage / engagement économique et des charges de prévoyance	EXCÉDENT / INSUFFISANCE DE COUVERTURE À LA FIN DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE	PART ÉCONOMIQUE DE LA BANQUE / DU GROUPE FINANCIER		MODIFICATION DE LA PART ÉCONOMIQUE PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE (AVANTAGE / ENGAGEMENT ÉCONOMIQUE)	COTISATIONS PAYÉES POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE	CHARGES DE PRÉVOYANCE DANS LES CHARGES DE PERSONNEL	
		ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE			ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Plans de prévoyance sans excédent ni insuffisance	0	0	0	0	5'581	5'581	5'596

L'appréciation repose sur les comptes annuels arrêtés au 31.12.2015 par la Caisse de prévoyance. Au 31.12.2015, le taux de couverture de la Caisse de prévoyance est supérieur à 100%.

EMPRUNTS OBLIGATAIRES EN COURS

(EN MILLIERS DE FRANCS)

ANNÉE D'ÉMISSION	TAUX D'INTÉRÊT EN %	REMBOURSEMENT	DÉNONÇABLE PAR ANTICIPATION	VALEUR NOMINALE
2010	1.875	17.02.2017	Non	150'000
2011	2.250	14.06.2021	Non	100'000
2012	1.125	01.02.2022	Non	200'000
2012	1.450	07.06.2027	Non	175'000
2013	1.125	28.03.2023	Non	200'000
2014	1.125	05.02.2021	Non	200'000
2014	1.250	03.06.2024	Non	150'000
2015	0.600	09.04.2027	Non	150'000
2015	0.550	03.02.2025	Non	350'000
2016	0.500	23.02.2028	Non	170'000
Total année de référence				1'845'000
Total année précédente				1'875'000

Aucun emprunt obligataire BCF n'est subordonné.

PRÊTS DES CENTRALES DE LETTRES DE GAGE

(EN MILLIERS DE FRANCS)

Total année de référence	3'029'200
Total année précédente	2'797'200

PRÉSENTATION DES CORRECTIONS DE VALEUR, DES PROVISIONS ET DES RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX, AINSI QUE DE LEURS VARIATIONS DURANT L'EXERCICE DE RÉFÉRENCE

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ÉTAT À LA FIN DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	UTILISATIONS CONFORMES AU BUT	RECLASSIFICATIONS	DIFFÉRENCES DE CHANGE	INTÉRÊTS EN SOUFFRANCE, RECOUVREMENTS	NOUVELLES CONSTITUTIONS À LA CHARGE DU COMPTE DE RÉSULTAT	DISSOLUTIONS PAR LE COMPTE DE RÉSULTAT	ÉTAT À LA FIN DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE
Provisions pour autres risques d'exploitation	2'662	-300				0		2'362
Autres provisions	15'475	-10'775				1'200		5'900
Total des provisions	18'137	-11'075				1'200		8'262
Réserves pour risques bancaires généraux	544'000					18'000		562'000
Corrections de valeur pour risque de défaillance et risque pays	157'289	-11'303				15'307	0	161'293
- dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	73'389	-11'303	0			13'207	0	75'293
- dont corrections de valeur pour les risques latents et les risques pays	83'900	0	0			2'100	0	86'000

PRÉSENTATION DU CAPITAL DE DOTATION

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Capital de dotation, valeur nominale totale	70'000	70'000

Le capital de dotation est entièrement mis à disposition par le canton de Fribourg, en vertu de la loi sur la Banque Cantonale de Fribourg.

INDICATION DES CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES PARTIES LIÉES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	CRÉANCES		ENGAGEMENTS	
	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Participants qualifiés *	0	0	686'097	759'714
Sociétés liées *	183'684	143'904	57'427	57'955
Affaires d'organes **	14'131	13'256	7'177	6'049

* Les transactions sont conclues aux conditions valables pour la clientèle.

** Les transactions effectuées d'une part avec les membres du conseil d'administration et d'autre part avec les membres de la direction générale, sont conclues aux conditions valables pour la clientèle, respectivement à celles en vigueur pour l'ensemble du personnel de la banque.

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DES INSTRUMENTS FINANCIERS

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	À VUE	DÉNONÇABLE	ÉCHU					IMMOBILISÉ	TOTAL
			D'ICI 3 MOIS	ENTRE 3 ET 12 MOIS	ENTRE 12 MOIS ET 5 ANS	APRÈS 5 ANS			
Actifs / Instruments financiers									
Liquidités	2'464'692							2'464'692	
Créances sur les banques	165'345	0	128'658	205'411	0	0		499'414	
Créances résultant d'opérations de financement de titres	0	0	218'709	0	0	0		218'709	
Créances sur la clientèle	1'674	917'497	283'821	184'127	1'017'805	595'411		3'000'335	
Créances hypothécaires	7'726	569'666	1'095'739	1'548'331	5'792'075	5'110'130	0	14'123'667	
Opérations de négoce	2'687							2'687	
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	4'633							4'633	
Immobilisations financières	60'078	0	30'045	10'001	213'405	626'545	14'044	954'118	
Total	2'706'835	1'487'163	1'756'972	1'947'870	7'023'285	6'332'086	14'044	21'268'255	
	Année de référence								
	2'575'168	1'338'950	1'735'142	2'082'059	6'786'202	5'772'650	10'124	20'300'295	
	Année précédente								
Fonds étrangers / Instruments financiers									
Engagements envers les banques	51'415	0	63'646	105'000	355'000	605'000		1'180'061	
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	0	0	660'000	100'000	0	0		760'000	
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	4'026'258	5'915'475	308'696	280'500	853'300	1'012'500		12'396'729	
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	183'491							183'491	
Obligations de caisse			6'200	28'494	124'165	72'211		231'070	
Emprunts et prêts des lettres de gage			285'000	98'200	1'481'000	3'010'000		4'874'200	
Total	4'261'164	5'915'475	1'323'542	612'194	2'813'465	4'699'711	0	19'625'551	
	Année de référence								
	4'358'404	5'780'176	920'966	865'361	2'447'518	4'401'752	0	18'774'177	
	Année précédente								

PRÉSENTATION DES ACTIFS ET PASSIFS RÉPARTIS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER SELON LE PRINCIPE DU DOMICILE

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE		ANNÉE PRÉCÉDENTE	
	SUISSE	ÉTRANGER	SUISSE	ÉTRANGER
ACTIFS				
Liquidités	2'463'284	1'408	2'394'787	1'774
Créances sur les banques	438'906	60'508	131'716	170'455
Créances résultant d'opérations de financement de titres	218'709	0	193'645	0
Créances sur la clientèle	2'914'541	85'794	2'967'568	100'949
Créances hypothécaires	14'123'667	0	13'433'871	0
Opérations de négoce	688	1'999	2'352	3'038
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	4'633	0	6'661	0
Immobilisations financières	932'222	21'896	868'579	24'900
Comptes de régularisation	35'085	0	41'431	0
Participations	14'581	0	11'266	0
Immobilisations corporelles	56'440	0	53'237	0
Autres actifs	186'472	0	217'008	0
Total des actifs	21'389'228	171'605	20'322'121	301'116
PASSIFS				
Engagements envers les banques	1'126'462	53'599	886'602	35'001
Engagements résultant des opérations de financement de titres	760'000	0	500'000	0
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	12'167'146	229'583	11'952'123	261'836
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers	183'491	0	218'005	0
Obligations de caisse	229'421	1'649	244'640	3'770
Emprunts et prêts des centrales de lettres de gage	4'874'200	0	4'672'200	0
Comptes de régularisation	83'288	0	95'348	0
Autres passifs	23'914	0	12'744	0
Provisions	6'000	0	15'575	0
Réserves pour risques bancaires généraux	562'000	0	544'000	0
Capital social	70'000	0	70'000	0
Réserve légale issue du bénéfice	1'066'000	0	988'000	0
Bénéfice reporté	393	0	703	0
Bénéfice	123'687	0	122'690	0
Total des passifs	21'276'002	284'831	20'322'630	300'607

PRÉSENTATION DES ACTIFS ET PASSIFS RÉPARTIS SELON LES MONNAIES LES PLUS IMPORTANTES
 POUR LA BANQUE
 (EN MILLIERS DE FRANCS)

	CHF	EUR	USD	GBP	CAD	JPY	AUTRES	TOTAL
ACTIFS								
Liquidités	2'459'692	4'315	413	200	72			2'464'692
Créances sur les banques	223'439	222'545	23'345	14'734	4'926	76	10'349	499'414
Créances résultant d'opérations de financement de titres			218'709					218'709
Créances sur la clientèle	2'918'512	73'126	8'342	50		305		3'000'335
Créances hypothécaires	14'123'667							14'123'667
Opérations de négoce	2'687							2'687
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	4'633							4'633
Immobilisations financières	952'064	1'291	678			85		954'118
Comptes de régularisation	35'085							35'085
Participations	14'581							14'581
Immobilisations corporelles	56'440							56'440
Autres actifs	186'472							186'472
Total des actifs au bilan	20'977'272	301'277	251'487	14'984	4'998	466	10'349	21'560'833
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	91'199	75'625	8'657		150	52	4'224	179'907
Total des actifs	21'068'471	376'902	260'144	14'984	5'148	518	14'573	21'740'740

PRÉSENTATION DES ACTIFS ET PASSIFS RÉPARTIS SELON LES MONNAIES LES PLUS IMPORTANTES
 POUR LA BANQUE (SUITE)
 (EN MILLIERS DE FRANCS)

	CHF	EUR	USD	GBP	CAD	JPY	AUTRES	TOTAL
PASSIFS								
Engagements envers les banques	1'140'665	11'694	27'624	1	76		1	1'180'061
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	760'000							760'000
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	11'858'717	285'279	222'909	14'764	4'841	252	9'967	12'396'729
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	183'491							183'491
Obligations de caisse	231'070							231'070
Emprunts et prêts des centrales de lettres de gage	4'874'200							4'874'200
Comptes de régularisation	83'288							83'288
Autres passifs	22'233	1'212	469					23'914
Provisions	6'000							6'000
Réserves pour risques bancaires généraux	562'000							562'000
Capital de dotation	70'000							70'000
Réserve légale issue du bénéfice	1'066'000							1'066'000
Bénéfice reporté	393							393
Bénéfice	123'687							123'687
Total des passifs au bilan	20'981'744	298'185	251'002	14'765	4'917	252	9'968	21'560'833
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	88'878	77'598	8'528		149	230	4'524	179'907
Total des passifs	21'070'622	375'783	259'530	14'765	5'066	482	14'492	21'740'740
Position nette par devise	-2'151	1'119	614	219	82	36	81	



Rugby

« Le rugby est un sport de voyous pratiqué par des gentlemen » - au-delà des préjugés, des oreilles en chou-fleur et des nez écrasés, le rugby est surtout un sport d'équipe et de camaraderie, de respect et de fair-play. La solidarité et l'entraide y jouent un rôle majeur, tout comme la convivialité et la sportivité durant et après les rencontres. Le Rugby Club de Fribourg, du haut de ses 30 ans d'existence, milite en Ligue Nationale B et permet à des jeunes et des moins jeunes de pratiquer un sport qui fleure bon le Sud-Ouest. Souvent à XV, parfois à XIII ou encore à VII dans sa version olympique, le rugby se pratique dès 6 ans et permet ainsi dès le plus jeune âge aux garçons aussi bien qu'aux filles d'apprendre et de développer les compétences propres à ce sport tout en s'amusant.



RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS PAR PAYS OU PAR GROUPE DE PAYS (PRINCIPE DU DOMICILE)

(EN MILLIERS DE FRANCS)

ACTIFS	ANNÉE DE RÉFÉRENCE		ANNÉE PRÉCÉDENTE	
	VALEUR ABSOLUE	PART EN %	VALEUR ABSOLUE	PART EN %
Total Suisse	21'389'122	99.22	20'322'121	98.54
Autriche	74'066		74'082	
Allemagne	20'738		132'642	
Liechtenstein	16'082		16'245	
Luxembourg	11'378		14'810	
Royaume-Uni	9'460		14'460	
Belgique	1'570		1'353	
Suède	980		338	
Finlande	502		501	
Norvège	374		485	
France	342		156	
Pays-Bas	246		915	
Espagne	208		242	
Italie	160		146	
Danemark	38		185	
Autres	325		11	
Total Europe	136'469	0.63	256'571	1.24
USA	21'260		28'956	
Canada	4'707		3'915	
Antilles britanniques	255		221	
Bahamas	0		1'773	
Autres	543		5	
Total Amérique	26'765	0.12	34'870	0.17
Israël	153		6'558	
Japon	360		473	
Autres	2'424		145	
Total Asie	2'937	0.01	7'176	0.03
Australie	2'401		2'407	
Autres	1		1	
Total Océanie	2'402	0.01	2'408	0.01
Total Autres	3'138	0.01	91	0.00
Total des actifs	21'560'833	100.00	20'623'237	100.00

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Engagements de couverture de crédit et similaires	1'956	1'425
Garanties de soumissions	154'540	138'476
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs documentaires	218	294
Total des engagements conditionnels	156'714	140'195

RÉPARTITION DES OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	32'960	22'201

RÉPARTITION DU RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Opérations sur titres / résultat réalisé et non réalisé	120	14
Devises et change	10'729	10'817
Métaux précieux	253	181
Répartition du résultat des opérations de négoce	11'102	11'012

RÉPARTITION DES CHARGES DU PERSONNEL

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Appointements	43'954	43'655
Prestations sociales	9'893	9'917
Autres charges du personnel	1'481	1'519
Total des charges du personnel	55'328	55'091

RÉPARTITION DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Coûts des locaux	4'600	4'427
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	15'338	16'218
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations	394	428
Honoraires des sociétés d'audit	674	423
- dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	604	343
- dont pour d'autres prestations de services	70	80
Autres charges d'exploitation	14'916	14'895
Total autres charges d'exploitation	35'922	36'391

COMMENTAIRES DES PERTES SIGNIFICATIVES, AINSI QUE DES PRODUITS EXTRAORDINAIRES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Produits de la vente de participations*	2'041	6'995
Dissolution compte de régularisation impôts (différence entre impôts payés et taxation définitive)	0	1'500
Divers	694	596
Produits extraordinaires	2'735	9'091

* En 2016: vente des participations Swisscanto Holding AG ainsi que Visa Europe Limited

PRÉSENTATION DES IMPÔTS ET DES VERSEMENTS AUX COLLECTIVITÉS FRIBOURGEOISES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

VERSEMENTS AUX COLLECTIVITÉS FRIBOURGEOISES	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Impôts au canton, aux communes et aux paroisses (voir détail dans le tableau ci-dessous)	19'550	19'000
Indemnité pour la garantie de l'Etat	34'500	34'000
Rémunération du capital de dotation	11'000	11'000
Total des versements	65'050	64'000
Taux moyen pondéré*	41.04%	41.94%
DÉTAIL DU PAIEMENT DES IMPÔTS		
Impôts au canton	10'300	10'000
Impôts aux communes	8'320	8'100
Impôts aux paroisses	930	900
Total des impôts payés	19'550	19'000
Taux moyen pondéré*	12.33%	12.45%

* Taux calculés sur la base du résultat opérationnel

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

PRÉSENTATION DES FONDS PROPRES PRIS EN COMPTE AU 31 DÉCEMBRE 2016

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Capital de dotation, pleinement éligible	70'000	70'000
Réserves issues des bénéficiaires, y c. réserve pour risques bancaires généraux, bénéfice reporté	1'706'580	1'610'393
Fonds propres de base durs, avant ajustements (CET1)	1'776'580	1'680'393
Participations non qualifiées dans le secteur financier	-14'581	-11'266
Fonds propres de base durs nets (net CET1)	1'761'999	1'669'127
Fonds propres de base supplémentaires (AT1)	0	0
Fonds propres de base (net Tier 1)	1'761'999	1'669'127
Fonds propres complémentaires (T2)	0	0
Fonds propres réglementaires totaux (net T1 & T2)	1'761'999	1'669'127
Somme des positions pondérées par le risque	10'301'513	9'891'438

PRÉSENTATION DES FONDS PROPRES REQUIS AU 31 DÉCEMBRE 2016

(EN MILLIERS DE FRANCS)

		ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Risques de crédit	AS-CH	763'987	734'083
Risques non liés à des contreparties		17'419	14'903
Risques de marché	de minimis	2'370	1'942
Risques opérationnels	BIA	40'345	40'387
Déductions concernant les correctifs de valeurs et provisions		0	0
Fonds propres requis		824'121	791'315

PRÉSENTATION DES RATIOS DE FONDS PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2016

(EN %)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Ratio relatif au total de fonds propres réglementaires totaux CET1 (correspond également à Tier 1 et Tier 2)	17.1%	16.9%
Exigences en fonds propres CET1 selon standards minimaux de Bâle	7.0%	6.4%
- dont exigences minimales	4.5%	4.5%
- dont volant des fonds propres	0.6%	0.0%
- dont volant anticyclique et exigences supplémentaires	1.9%	1.9%
CET1 disponible selon les standards minimaux de Bâle après déduction des exigences en AT1 et T2	12.9%	12.7%
Exigences globales en CET1 selon annexe 8 de l'OFR	9.7%	9.7%
- dont objectif de la catégorie de banque 3	7.8%	7.8%
- dont volant anticyclique et exigences supplémentaires	1.9%	1.9%
Fonds propres CET 1 disponibles	12.9%	12.7%
Exigences globales en matière de fonds propres Tier 1 selon l'annexe 8 de l'OFR	11.5%	11.5%
- dont objectif de la catégorie de banque 3	9.6%	9.6%
- dont volant anticyclique et exigences supplémentaires	1.9%	1.9%
Fonds propres Tier 1 disponibles	14.7%	14.5%
Exigences globales fonds propres réglementaires selon l'annexe 8 de l'OFR	13.9%	13.9%
- dont objectif de la catégorie de banque 3	12.0%	12.0%
- dont volant anticyclique et exigences supplémentaires	1.9%	1.9%
Fonds propres réglementaires disponibles	17.1%	16.9%

ENGAGEMENTS DE CRÉDITS PAR TYPE DE CONTREPARTIE AU 31 DÉCEMBRE 2016

(EN MILLIERS DE FRANCS)

ENGAGEMENTS DE CRÉDIT ¹	GOUVERNEMENTS ET BANQUES CENTRALES	BANQUES ET NÉGOCIANTS EN VALEURS MOBILIÈRES	AUTRES INSTITUTIONS ²	ENTREPRISES	CLIENTÈLE PRIVÉE ET PETITES ENTREPRISES ³	AUTRES POSITIONS	TOTAL
Positions du bilan							
Créances sur les banques et opération fin. titres		718'123					718'123
Créances sur la clientèle			671'655	1'298'999	886'381	143'300	3'000'335
Créances hypothécaires			18'523	1'426'871	12'214'358	463'915	14'123'667
Titres de créances dans les immobilisations financières	366'487	37'575	96'989	385'445		70'309	956'805
Autres actifs valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés		643		1'976	275	223'296	226'190
Total au 31.12.2016	366'487	756'341	787'167	3'113'291	13'101'014	900'820	19'025'120
Total au 31.12.2015	369'867	565'426	781'942	3'174'949	12'385'189	884'188	18'161'561
Positions hors bilan							
Engagements conditionnels				142'892	12'755	1'067	156'714
Engagements irrévocables			52'286		131'843		184'129
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires						35'893	35'893
Crédits par engagements							0
Total au 31.12.2016	0	0	52'286	142'892	144'598	36'960	376'736
Total au 31.12.2015	0	0	50'902	129'977	84'434	23'848	289'161

¹ Groupes de contreparties selon l'ordonnance sur les fonds propres (OFR), sans les liquidités, les risques sans contrepartie ainsi que les engagements à caractère de participation

² Dont les corporations de droit public

³ Selon nos critères internes, les petites entreprises comptent moins de 10 employés

ATTÉNUATION DU RISQUE DE CRÉDIT AU 31 DÉCEMBRE 2016

(EN MILLIERS DE FRANCS)

ENGAGEMENTS DE CRÉDITS	COUVERTS PAR DES SÛRETÉS FINANCIÈRES RECONNUES ¹	COUVERTS PAR DES GARANTIES ET DES DÉRIVÉS DE CRÉDIT ²	COUVERTS PAR DES GAGES IMMOBILIERS ET AUTRES ENGAGEMENTS DE CRÉDIT	TOTAL
Gouvernements et banques centrales			366'487	366'487
Banques et négociants en valeurs mobilières			784'652	784'652
Autres institutions			813'310	813'310
Entreprises	5'720	64'971	3'105'394	3'176'085
Clientèle privée et petites entreprises	232'152	97'781	12'783'705	13'113'638
Autres positions	5'013	2'670	3'328'727	3'336'410
Total au 31.12.2016	242'885	165'422	21'182'275	21'590'582
Total au 31.12.2015	170'628	137'232	20'257'504	20'565'364

¹ dont comptes, titres et assurances

² dont cautionnements

ENGAGEMENTS DE CRÉDITS PAR CLASSE DE RISQUE AU 31 DÉCEMBRE 2016

(EN MILLIERS DE FRANCS)

ENGAGEMENTS DE CRÉDITS	0%	25%	35%	50%	75%	100%	≥ 150%	TOTAL
Gouvernements et banques centrales	366'487							366'487
Banques et négociants en valeurs mobilières	238'346	71'933		450'060	10'396	13'918		784'653
Autres institutions		116'355	7'186	669'618	4'783	15'368		813'310
Entreprises	1'972	357'435	457'699	2'609	817'985	1'525'584	12'801	3'176'085
Clientèle privée et petites entreprises	159'011	2'397	9'904'057	458'315	1'792'768	761'924	35'165	13'113'637
Autres positions	2'468'192	214	292'156	6'672	130'234	438'522	419	3'336'409
Total au 31.12.2016	3'234'008	548'334	10'661'098	1'587'274	2'756'166	2'755'316	48'385	21'590'581
Total au 31.12.2015	3'037'911	552'523	10'120'998	1'348'418	2'688'730	2'768'535	48'249	20'565'364

INFORMATIONS RELATIVES AU RATIO DE LEVIER AU 31 DÉCEMBRE 2016

(EN MILLIERS DE FRANCS)

COMPARAISON ENTRE LES ACTIFS AU BILAN ET L'ENGAGEMENT GLOBAL RELATIF AU RATIO DE LEVIER	
Total des actifs	21'542'613
Ajustements relatifs aux dérivés	38'980
Ajustements relatifs aux opérations hors bilan	28'366
Exposition globale soumise au ratio de levier	21'609'959
PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DU RATIO DE LEVIER	
Exposition bilantaire dans le cadre du ratio de levier (sans les dérivés et les SFT, Securities Financing Transactions)	21'542'613
Valeurs de remplacement positives relatives à toutes les transactions en dérivés	6'950
Majorations de sécurité relatives à tous les dérivés	32'030
Exposition en dérivés	38'980
Exposition hors bilan selon les valeurs nominales brutes, soit avant l'utilisation des facteurs de conversion en équivalents-crédits	244'893
Ajustements relatifs à la conversion en équivalents-crédits	-216'526
Exposition hors bilan	28'367
Fonds propres de base	1'761'999
Exposition globale	21'609'960
Ratio de levier	8.15%

INFORMATIONS RELATIVES AU RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME (LCR) AU 31 DÉCEMBRE 2016

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	PREMIER TRIMESTRE 2016		DEUXIÈME TRIMESTRE 2016		TROISIÈME TRIMESTRE 2016		QUATRIÈME TRIMESTRE 2016	
	VALEURS NON PONDÉRÉES	VALEURS PONDÉRÉES	VALEURS NON PONDÉRÉES	VALEURS PONDÉRÉES	VALEURS NON PONDÉRÉES	VALEURS PONDÉRÉES	VALEURS NON PONDÉRÉES	VALEURS PONDÉRÉES
ACTIFS LIQUIDES DE HAUTE QUALITÉ (HQLA)								
Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)		2'705'830		2'577'964		2'733'467		2'776'681
SORTIES DE TRÉSORERIE								
Dépôts de détail	5'941'561	494'769	6'109'293	509'591	6'120'977	508'399	6'177'431	514'775
Financement de clients commerciaux ou de gros clients non garantis	3'875'362	1'897'747	3'926'372	1'917'784	4'194'474	2'056'079	4'066'538	2'009'194
Autres sorties de trésorerie	1'393'202	176'174	1'504'029	185'142	1'579'159	218'513	1'591'172	224'981
Autres engagements de financement contractuels	137'474	47'957	128'853	30'472	111'276	26'566	180'952	72'374
Autres engagements de financement conditionnels	1'944'268	16'171	2'004'035	11'760	2'004'324	11'219	2'004'917	9'878
Somme des sorties de trésorerie		2'632'818		2'654'750		2'820'776		2'831'201
ENTRÉES DE TRÉSORERIE								
Entrées de trésorerie provenant des expositions pleinement performantes	228'825	100'648	501'124	158'854	534'852	124'720	518'288	172'881
Autres entrées de trésorerie	174'738	174'737	57'641	57'641	120'252	120'252	90'882	90'882
Somme des entrées de trésorerie	403'562	275'386	558'766	216'495	655'104	244'972	609'170	263'763
Somme des actifs liquides de haute qualité (HQLA)		2'705'830		2'577'964		2'733'467		2'776'681
Somme nette des sorties de trésorerie		2'357'432		2'438'255		2'575'803		2'567'438
Ratio de liquidité à court terme LCR en %		115%		106%		106%		108%

TABLEAU – STATISTIQUES

APERÇU DE QUELQUES POSTES DU BILAN ET DES RÉSULTATS ANNUELS DE 2006 À 2016 (EN MILLIERS DE FRANCS)

	ENGAGEMENTS ENVERS LA CLIENTÈLE SOUS FORME D'ÉPARGNE ET DE PLACEMENTS	AUTRES ENGAGEMENTS ENVERS LA CLIENTÈLE	OBLIGATIONS DE CAISSE	CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES	BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	RÉSERVE LÉGALE GÉNÉRALE	VERSEMENT À L'ÉTAT DE FRIBOURG (Y C. IMPÔT À PARTIR DE 2007)	VERSEMENT AUX COMMUNES ET PAROISSES	TOTAL DU BILAN
2006	3'120'747	3'109'653	296'216	1'576'307	6'724'686	74'748	349'000	22'500		9'296'136
2007	3'057'067	3'638'352	347'543	1'747'747	6'984'394	82'798	401'000	28'208	7'580	9'779'915
2008	3'436'782	4'333'695	451'431	1'868'937	7'520'623	89'633	465'000	33'233	8'088	11'128'252
2009	4'600'714	4'503'773	479'947	2'275'536	8'175'798	94'545	531'700	36'400	9'055	12'542'051
2010	4'782'642	4'698'365	392'353	2'354'222	8'977'198	102'333	600'000	37'800	9'047	13'079'757
2011	4'992'539	5'142'949	323'825	2'611'584	9'968'452	107'565	675'000	41'000	9'440	14'425'019
2012	5'726'338	5'503'588	286'291	2'901'558	11'070'394	113'346	753'000	45'100	8'890	16'271'192
2013	5'899'583	5'502'905	237'379	3'123'945	12'182'783	118'884	831'000	48'900	8'605	17'664'901
2014	6'017'496	5'584'111	230'746	3'153'753	12'801'440	120'172	911'000	53'000	8'800	18'790'108
2015	6'048'407	6'165'552	248'410	3'068'517	13'433'871	122'690	988'000	55'000	9'000	20'623'237
2016	6'193'006	6'203'723	231'070	3'000'335	14'123'667	123'687	1'066'000	55'800	9'250	21'560'833

TAUX ET ÉCHÉANCES DES OBLIGATIONS DE CAISSE AU 31 DÉCEMBRE 2016

(EN MILLIERS DE FRANCS)

TAUX	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	TOTAL
0.000		190							190
0.100	1'356	115							1'471
0.125					1'355				1'355
0.150	157	4'830	1'081						6'068
0.200			239	765		6'642			7'646
0.250		903	3'350	692	645			3'000	8'590
0.300	884		240		1'170	79	6'055		8'428
0.350		264		8'240	70				8'574
0.375	3'264							6'599	9'863
0.400				1'029		7'010			8'039
0.500	7'663	7'124	1'428	130	2'595	625	4'246	1'259	25'070
0.600						410	670		1'080
0.625	555	6'677	3'462						10'694
0.750		854	8'355	7'035	90				16'334
0.800		5'000	10'000				8'935		23'935
0.875	700			1'456	694				2'850
0.900			100						100
1.000	3'220	200	7'829	2'299	10'116	3'670	11'009		38'343
1.125				4'864	1'240	12'002			18'106
1.250	265	155	560		2'000				2'980
1.375	173		1'500	170					1'843
1.500	350	695	125						1'170
1.625	1'765	10	50						1'825
1.750	2'535	725	418						3'678
1.875	20	1'143							1'163
2.000	833	1'040	4'924						6'797
2.125	2'312								2'312
2.250	391	1'652							2'043
2.375	7'131	2'272							9'403
2.500	1'120								1'120
Total	34'694	33'849	43'661	26'680	19'975	30'438	30'915	10'858	231'070
ø Taux	1.305	0.871	0.911	0.684	0.836	0.719	0.728	0.355	0.856



Tél. 021 310 23 23
Fax 021 310 23 24
www.bdo.ch

BDO SA
Biopôle - Epalinges
Case postale 7690
1002 Lausanne

Rapport de l'organe de révision

Au Grand Conseil du canton de Fribourg

Banque Cantonale de Fribourg, Fribourg

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels (pages 50 à 89 du rapport de gestion) de la Banque Cantonale de Fribourg, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les directives régissant l'établissement des comptes applicables aux banques et sont conformes à la loi suisse et à la loi sur la Banque Cantonale de Fribourg.

Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes annuels. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des comptes annuels et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet.



Evaluation des créances sur la clientèle et créances hypothécaires

L'évaluation des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires, représentant 79% du bilan, repose sur le système de contrôle interne mis en place par la banque pour la limitation et la gestion des risques de crédit. Tout engagement de crédit requiert au préalable l'analyse et la définition d'un rating de la contrepartie. Celui-ci reflète le risque de défaut du preneur de crédit. Le montant des prêts octroyés se base sur ce risque de défaut, ainsi que sur la valeur des gages retenus.

Chaque créance est soumise à un réexamen interne périodique. Lors de ces réexamens, les ratings sont actualisés, afin de permettre une surveillance actualisée des risques de défaillance.

C'est sur la base de ces ratings que les créances en souffrance et compromises sont identifiées.

L'évaluation de ces dernières est considérée comme un risque clé de l'audit financier, en raison de l'impact potentiel sur le résultat et de la marge d'appréciation dans l'estimation des valeurs de liquidation de ces dernières et des éventuelles garanties mises en gage. Les montants de ces correctifs de valeurs sont présentés à la page 78 de l'annexe aux comptes annuels.

Les procédures de surveillance et de traitement des créances en souffrance et compromises sont indiquées à la page 62 de l'annexe aux comptes annuels.

Notre approche d'audit

Nous avons procédé aux vérifications suivantes :

- Analyse et vérification du fonctionnement du système de contrôle interne mis en place par la Banque pour :
 - l'attribution et la mise à jour des ratings des preneurs de crédits, lors des phases d'octroi et de renouvellement des crédits sur la clientèle et des crédits hypothécaires;
 - la détection et la surveillance des créances compromises, et la détermination des correctifs de valeur y afférents.
- Vérification détaillée d'un échantillon de créances en souffrance et compromises.
- Vérification du respect des prescriptions comptables relatives à l'évaluation et à la présentation des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires.

Evaluation du risque latent de défaillance

L'évaluation du risque latent de défaillance sur le portefeuille de crédits non compromis, respectivement sur les créances non couvertes par des correctifs de valeurs individuels est également considérée comme un risque clés de l'audit financier, en raison de l'impact potentiel sur le résultat et de la marge d'appréciation dans la définition de la méthode à appliquer.

Les montants de ces correctifs de valeurs sont présentés à la page 78 de l'annexe aux comptes annuels. La détermination de ces correctifs de valeur est indiquée à la note 63 de l'annexe aux comptes annuels et fait l'objet d'une procédure interne. Elle repose sur des taux de perte par classe de rating attribué aux débiteurs.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art.11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance. Conformément à l'art. 728a al.1 ch.3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi sur la Banque Cantonale de Fribourg et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 23 mars 2017

BDO SA

Patrick Cattin

Expert-réviseur agréé
Auditeur responsable

Damien Repond

Expert-réviseur agréé

Notre approche d'audit

Nous avons procédé aux vérifications suivantes :

- Vérification détaillée de la détermination des correctifs de valeur forfaitaires.
- Analyse détaillée des taux de perte appliqués par classe de rating et des hypothèses sous-jacentes.



 **Banque Cantonale
de Fribourg**

simplement ouvert

Bd de Pérolles 1
Case postale
1701 Fribourg

0848 223 223
www.bcf.ch